

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.



VOL. IV.—No. 30.

MONTREAL, JEUDI, 24 JUILLET, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LOIS DE PRESSE AUX ETATS-UNIS.

La République voisine a, elle aussi, ses lois tyranniques et absurdes, tout comme en pleine monarchie absolue. La presse y est sous le joug de restrictions qu'on ne connaît ni en Angleterre ni en Canada. L'article suivant, emprunté au *Courier des Etats-Unis*, établit ce point, en même temps qu'il indique le symptôme de la décadence de la liberté, et des mœurs publiques. Ce qui, entre parenthèse, prouve que la liberté et la moralité ne dépendent pas des formes de gouvernement. Voici l'article :

LES COMLOTS DE CÉSARISME.

L'affaire de M. Ch. Dana, rédacteur en chef du *Sun*, fait en ce moment grande sensation dans le journalisme, et il n'en aurait été autrement, car la question soulevée est d'un intérêt vital pour la presse, et non-seulement pour la presse américaine, mais pour l'indépendance de la pensée dans le monde entier. La chose étonnante, c'est que pareille invention ait été trouvée dans le pays classique de la liberté et qu'elle ne soit jamais venue à l'idée de quelque autocrate ou de quelque magistrat ou législateur en frais d'imagination pour lui faire sa cour; cela prouve tout simplement que le despotisme est pour le moins aussi ingénieux dans une république qu'ailleurs, et qu'il y est d'autant plus dangereux qu'on l'y soupçonne moins. Ainsi, qui se fût douté qu'il existât dans les archives poudreuses de la législation américaine en matière de presse un statut en vertu duquel une action en diffamation peut être introduite devant la cour de n'importe quel lieu où le journal incriminé est distribué? Il paraît,—et nous pouvons même dire il est certain que cela est, cependant. Le statut en question est de 1852; mais il n'est pas moins certain que depuis cette époque il n'a jamais été appliqué; qu'il est virtuellement tombé en désuétude, et qu'il n'y aurait plus d'iniquité à le faire revivre qu'il n'y en a eu à l'édicter. Nous avons dit hier que la presse américaine était unanime à protester contre la prétention soulevée à propos du procès intenté à M. Dana; l'*Evening Post*, entre autres, a publié à ce sujet un article remarquable que nous croyons devoir reproduire, au moins en partie; en voici les passages principaux :

Nous n'avons pas à émettre d'opinion dans la question de savoir si M. Charles A. Dana, l'éditeur du *Sun*, a commis le délit de diffamation envers quelques fonctionnaires publics de Washington. Il les a accusés dans son journal d'avoir fait un mauvais emploi des fonds publics à eux confiés, et il les accuse, affirme-t-il, en connaissance de cause. Si son assertion est fautive il mérite d'être puni; mais dans quel lieu il sera appelé à répondre de ce crime, si crime il y a, c'est là une question qui ne le touche pas lui seul, mais tous les citoyens des Etats-Unis, et particulièrement ceux à qui il appartient d'affirmer et de pratiquer la liberté de la presse.

La cour de police de Washington a lancé un mandat d'arrestation contre M. Dana, et chargé ses agents de le mettre à exécution. Ce mandat a pour cause le délit d'offense envers les lois du district, sous prétexte que ce délit a été commis dans le district, attendu que le journal y circule, et que par conséquent le procès doit avoir lieu à Washington. Le juge Blatchford doit décider demain le bien fondé de cette théorie. C'est une question de pratique et de juridiction d'une cour de district, et sur ces points le public se contentera peut-être tout aussi bien de l'opinion du juge Blatchford que de celle de cette autre éminente autorité légale, M. le commissaire Davenport...

Mais si réellement il existe une loi qui autorise cette manière de procéder, plus tôt nous la connaissons, et plus tôt nous ceindrons nos reins pour la combattre, mieux cela vaudra. Elle est contraire au sens commun, à la commune justice et à la loi commune; et le cas de M. Dana, s'il existe quelque précédent, est une cause commune à chaque journaliste du pays, soucieux du droit de parler des affaires publiques et des fonctionnaires de l'Etat.

Que ce droit existe ou non à Washington, où la presse est influencée et contrôlée par le gouvernement fédéral, il est évident qu'il n'existera plus nulle part ailleurs, sans être frappé de pénalités prohibitives, s'il doit être résolu que toute espèce de diffamation constitue un crime légal dans le district de Columbia, alors que le journal circule dans le dit district quelque soit le lieu où il soit publié, et que son éditeur est passible de la juridiction des tribunaux locaux, qu'il peut être arrêté partout et y être amené pour y être jugé. Il n'existe pas dans le pays un journal d'une influence et d'une nuance quelconque,

dont l'éditeur, sous l'empire d'une telle loi, ne puisse être traîné à Washington pour répondre des commentaires qui lui sont imposés par ses devoirs de journaliste, sur les actes du Congrès ou sur ceux de n'importe quel fonctionnaire du gouvernement; il sera traduit devant un tribunal où un jugement impartial est impossible et une condamnation certaine. Si M. Dana peut être cité à comparaître devant une cour de police et un jury à Washington pour expliquer ses imputations contre un fonctionnaire quelconque de Washington, chacun de nous peut être cité à comparaître sur la plainte de quelque membre du Congrès pour diffamation dans l'affaire du Crédit Mobilier ou le péculat rétroactif, ou pour n'importe lequel des faits qui ont été depuis quelque temps le sujet de commentaires publics.

Il est aisé de prévoir l'usage qui sera fait d'un tel pouvoir; nous savons qu'il sera affronté et qu'on y résistera; mais il est également évident qu'il sera un obstacle à la libre discussion que la plupart des membres du congrès et des fonctionnaires publics redoutent de trouver dans la presse. Le pouvoir d'influencer les affaires publiques par l'exercice d'une liberté absolue de critique, est, croyons-nous, consciemment pratiqué par tous les journalistes respectables. Ils sont également prêts, croyons-nous, à répondre de toutes leurs paroles et en tout temps, devant un tribunal légal et impartial. Mais ils insisteront pour être jugés là où le délit a été commis, dans la communauté où leurs écrits sont publiés, où ils sont connus et où la justice sera rendue sans crainte ou sans faveur. Si le cas de M. Dana doit constituer un précédent par lequel nous serons sujets à répondre devant une cour de police et un jury de Washington, chaque fois que nous exercerons le droit de parler dans un Etat quelconque de l'Union, il se pose une question à laquelle est intéressée et s'associera la presse entière du pays, en dehors du district de Colombie.

Comme le dit très-bien le *Post*, la question soulevée réunira dans un accord unanime toute la presse des Etats-Unis. Il n'en est point, en effet, qui l'intéresse davantage, car si la jurisprudence invoquée devait prévaloir, la presse serait placée en dehors du droit commun, par dérogation à cet axiome que "nul ne peut être distrait de ses juges naturels," et pas un journaliste ne serait sûr de ne pas être du jour au lendemain traîné à cinq cents lieues de sa résidence, de sa famille et de ses affaires, sur la simple plainte d'un fonctionnaire de dixième degré qui se trouverait offensé dans l'appréciation des actes de son administration.

Certes, ce sont là des considérations graves, et qui ne peuvent manquer de frapper tous les esprits. Mais la question est plus élevée encore; elle n'atteint pas seulement les journalistes; elle s'attaque aux intérêts les plus sérieux du peuple américain; elle touche aux plus hauts problèmes de la politique et des libres institutions du nouveau continent.

On parle beaucoup de *Césarisme* depuis quelque temps, et les journaux qui traitent le sujet s'appuient principalement sur la tendance que montre un parti puissant, le parti régnant, à perpétuer au pouvoir l'homme de qui ce parti tient son autorité, et réciproquement, en un mot à préparer pour un troisième terme la réélection du général Grant.

Mais s'il est vrai qu'il y a là, dans ce fétichisme intéressé, un danger pour l'avenir des institutions républicaines, nous trouvons ailleurs des symptômes beaucoup plus sérieux de cette tendance, et l'un de ces symptômes est dans l'indifférence générale à l'endroit de la corruption, de la démoralisation et de la dégradation qui s'étalent de plus en plus effrontément dans toutes les branches de la hiérarchie administrative et politique.

Ainsi, nul n'ignore à quel point tous les membres du Corps social sont gagnés de cupidité et de cynisme. Mais ce cancer dévorant, qui menace de tout faire tomber en putréfaction, n'a pas encore le champ assez libre à son gré. Il y a des contrôles qui le gênent, des astringents qui arrêtent son développement, des fers rouges qui le cautérisent à mesure qu'il ronge; ce sont ces contrôles, ces astringents, ces fers rouges qu'il faut brider, neutraliser, éteindre,—et le *Sun* est un des plus énergiques de ces topiques. Il faut le combattre à tout prix, car il sera à un moment donné, et il est dès à présent un puissant obstacle aux projets de rénovation, et même de perpétuation dictatoriale qui sont fomentés de longue main par les détenteurs actuels du pouvoir. L'attentat dirigé contre lui est donc un des articles du complot visant au *Césarisme* dont parle le *Herald*, c'est-à-dire à la concentration et à l'immobilisation de toute l'autorité publique dans les mains d'une oligarchie au sommet de laquelle trône un homme, le Président actuel des Etats-Unis, le général César, Ulysses Grant.

Ces observations, nous en convenons, ont l'air de toucher à

l'exagération; elles ne sont que justes, cependant. Dans ce pays où il y a tant de laxité dans les lois, surtout en ce qui concerne la politique; où tant de scandales, tant de convoitises, tant de concessions, tant d'usurpations sont assurés de l'impunité, à ce point que de tous les voleurs qui pillent le domaine public dans l'administration fédérale, dans celle des Etats, des municipalités et des corporations, pas un n'a encore trouvé devant aucun tribunal le châtement qu'ils ont si bien mérité;—la Presse est le seul frein qui reste, le seul contrôle tant soit peu efficace, le seul palladium des intérêts généraux et des institutions politiques. Toute attaque dirigée contre elle est donc un coup funeste à la liberté, à la moralité publique, et quand elle sera entamée, quand ce dernier rempart de l'honnêteté et de la puissance nationales sera tombé, il ne restera plus aux Etats-Unis qu'à rouler jusqu'au fond de l'anarchie et de la dégradation où se débattent le Mexique et les autres républiques du nouveau monde. La presse a donc raison de s'unir et de se défendre contre l'asservissement auquel on médite de la réduire, et à ce point de vue la cause de M. Dana n'est point la cause d'un homme ou la cause d'un journal; c'est celle du pays tout entier, qui, cette forteresse abattue, deviendra la proie facile des hommes d'argent et des hommes de domination, c'est-à-dire de ce que le *Herald* appelle le Césarisme.

CORRESPONDANCE EUROPÉENNE.

M. le Rédacteur,

Vous me passerez bien, pour une fois, cette fantaisie naturelle à tous les voyageurs, de faire partager, aux âmes charitables qui ont le courage et la politesse de les lire, ces ennuis de la longue et monotone traversée qu'ils ont eu à subir avant de mettre le pied sur un autre continent.

Je sais bien, qu'en ce faisant, je m'écarte un tant soit peu du cadre que vous m'avez tracé, aussi, encore une fois, pardon si je succombe à la manie commune.

Du reste, je suis prêt à supporter bravement les conséquences et la responsabilité de ce crime de lèse-obéissance.

Je vous ferai grâce de mon voyage de Montréal à New-York. Je n'étalerai point devant les yeux de vos milliers de lecteurs les merveilles de Broadway, du Parc Central, en un mot des mille et un monuments dont les habitants de la grande métropole américaine sont si fiers.

Bon et charitable, par tempérament, je m'abstiendrai de vous parler de New-York pour trois raisons toutes plus péremptoires les unes que les autres.

La première qui pourrait bien me dispenser de donner les deux autres, c'est que tout le monde y a été.

La seconde parce que tout ce monde de visiteurs qui directement ou indirectement ont pu avoir accès aux colonnes d'un journal quelconque, n'ont pas manqué de faire part à leurs concitoyens de leurs impressions de voyage et que j'ai assez d'amour-propre pour ne pas vouloir assommer vos lecteurs par des redites.

La troisième enfin, est qu'ayant conservé une dent d'une longueur peu commune contre la corporation de cette ville pour la latitude qu'elle donne à ses hôteliers et à ses charretiers d'écarter d'une manière indigne les étrangers qui la visitent, je me sens peu disposé à l'indulgence et serais tenté de proclamer comme étant chargé, sans goût, ridicule en un mot, ce que des touristes plus enthousiastes que moi ont mille fois donné comme des modèles de style architectural ou de goût artistique.

Cela dit, laissons New-York à la contemplation admirative de ceux qui ont intérêt à le faire mousser et montons au galop sur l'*Italy* qui n'attend plus que moi pour lever l'ancre.

Cet avancé que je viens vous faire avec tout l'aplomb qui... ne me distingue pas, va vous paraître un peu prétentieux. Il me semble voir d'ici toute la portion mâle de vos estimables lecteurs, rire dans leur barbe à l'idée de voir un steamship de 4340 tonneaux, attendre patiemment à son quai qu'il plaise à votre très aimable

correspondant d'y venir prendre possession de sa cabine. Cependant rien n'est plus vrai, grâce au temps que met à sa toilette une jeune anglaise, charmante au physique et excessivement désagréable sous tous les autres rapports, que je m'étais chargé sur sa bonne mine de jeter dans les bras de son mari, en Angleterre; deux minutes plus tard et l'*Italy* fatigué d'attendre partait sans moi. J'en appelle à tous les passagers témoins de mon arrivée pittoresque sur le pont du navire, suant, haletant, furieux, enfoui dans une masse de cartons à chapeaux, de sacs de nuit, de boîtes de toutes sortes, que la blonde insulaire avait bien voulu ajouter à mes propres bagages.

L'*Italy* est un énorme *steamship* de la *Ligne Nationale* de Liverpool à New-York.

C'est un navire dont je n'aurais pu vous dire trop de mal, si je n'avais été forcé d'admirer malgré moi la manière ferme et tout à fait insouciant avec laquelle il laissait battre sa lourde carcasse par la vague quelquefois furieuse les derniers jours de notre longue traversée.

Aussi, le capitaine, brave tête de marin, s'il en fut jamais, répétait-il avec une satisfaction toujours nouvelle aux pauvres passagers condamnés à être ensevelis douze jours durant dans les flancs de cette immense tortue navale—« l'*Italy* ne va pas vite, mais c'est le bateau le plus sûr de la ligne »—que dire, comment récriminer davantage; c'était toujours une fiche de consolation.

Il n'en est pas moins vrai, qu'il était vexant pour notre amour-propre de passer de voir avec quelle nonchalante mansuétude il permettait aux steamers des autres lignes de passer devant lui. Un steamer de la ligne Allan parti de Québec trois jours après nous est entré dans le port de Liverpool six heures avant, après nous avoir passé en face de Queenstown.

Pris dans son ensemble, l'*Italy* est pourtant, sans contredit, un magnifique bateau, sinon un bateau excessivement confortable au point de vue anglais.

Si les matelas des lits, ou plutôt des espèces de crèches à deux étages où il est donné aux malheureux passagers de se livrer à toutes les douceurs du mal de mer, sont durs, au point qu'on les croirait rembourrés avec des noyaux de pêches, au moins, sont-ils enchassés dans une boisure en acajou sculpté garnie de velours et de damas, le tout, produisant le meilleur effet à l'œil du visiteur indifférent qui vient, en flânant, admirer ces sortes de palais flottants, à l'ancre dans le port.

On y a aussi la satisfaction de voir servis, dans de la vaisselle du plus beau plaqué anglais et par des *stewards* en grande tenue, des plats beaux à l'œil, détestables au goût, préparés par un cuisinier qui évidemment est beaucoup plus fort en théorie qu'en pratique.

Deux fois par jour, on sert, au *lunch* et au dîner une espèce de sauce noirâtre où nagent par-ci par-là de rares morceaux de queue de vache et de carottes à moitié cuites, que l'on décore du nom pompeux de soupe à la tortue. Cette sauce ou cette soupe—si on aime mieux—peut donner une idée aussi exacte que possible du fameux brouet national que Licurgue avait intimé comme seul régal, dit-on, aux citoyens de Sparte.

En dépit de cette cuisine détestable, à tous les points de vue, il y avait encore, bon nombre de passagers et de passagères qui attendaient, avec une certaine impatience chacun des quatre repas quotidiens que l'on est condamné à faire comme seule distraction à bord; se précipitaient avec un plaisir vorace, à leurs places respectives, à table, au premier appel de la cloche et qui après avoir mangé comme des boas devaient digérer comme des autruches pour faire face aux exigences du repas qui doit être servi, mangé et digéré quelques instants après.

Nous n'étions que soixante passagers de cabines, à bord, et pourtant jamais encore je n'ai vu de société composée d'éléments aussi hétérogènes que celle qui se réunissait chaque soir dans le grand salon de l'*Italy*.

Je vous citerai en première ligne et comme le plus assommant de tous, un Américain veuf, aux cheveux et à la barbe soigneusement teints, inventeur de je ne sais quoi exposé à Vienne où il se rendait avec son fils, gamin de dix à onze ans, détestable enfant, s'il en fut jamais, qui venait inévitablement vous rouler dans les jambes, chaque fois que l'on voulait faire un pas sur le pont. Le brave industriel avait la monomanie du chant et quoiqu'il eût la voix fausse au possible, il n'en chantait pas moins douze jours durant, avec une persévérance digne d'un meilleur sort, avec accompagnement des mêmes *couacs* et des mêmes notes dissonnantes, le tout enjolivé de roulements d'yeux inimitables, la même romance, romance fort sentimentale sans doute.

Une jeune dame fort distinguée dont la mère était Italienne, le père, Allemand, le mari, Espagnol et les enfants, Américains.

Un Anglo-Américain bien mis et bien nourri qui crut un jour chatouiller fort agréablement mon amour-propre national en m'annonçant qu'il n'aimait que la cuisine française et qu'il payait \$1200.00 par an un cuisinier de mon pays. Ce malheureux Monsieur subissait la domination d'une femme, *yvkeese* pur sang, qui combattait le mal de mer par des lectures à outrance, auxquelles son mari était obligé de prendre part, bien forcément, si on devait en juger par sa mine.

Quatre actrices anglaises regagnant leurs foyers; l'une aux cheveux blonds filasse, à la figure enluminée, à l'œil de faïence, à l'air rogue et revêche, d'une taille qui lui interdisait d'une manière absolue les rôles de sylphides, bonne, en un mot, tout au plus, à remplir les rôles de duègne ou de vieille douairière allemande.

Une autre de ces actrices, était aussi étique, aussi diaphane, aussi svelte que sa camarade était dodue, rondelette et épaisse.

Les deux dernières, deux sœurs, deux figurantes, sans doute, ne paraissaient avoir d'autre spécialité artistique que celle de se faire courtiser, mais il faut avouer, pour être juste, qu'en cela elles excellaient et qu'elles mettaient presque de l'art dans ce genre de mise en scène.

Un ventriloque irlandais, de première force, qui revenait dans son pays après une tournée assez lucrative aux Etats-Unis, mais qui était affligé de la femme la plus grosse et la plus laide qu'il soit possible de voir.

Un couple irlandais excessivement grotesque, jeune ménage de cinquante ans passés dont la femme cuisinière retirée payait à la communauté un voyage de nocce transatlantique, dans l'unique but, j'en suis certain, d'aller éblouir les *paddys* de son village natal par l'étalage de ses bijoux en cuivre doré.

Un vieil avocat de Philadelphie, qui mangeait comme quatre et qui n'éprouvait les effets du mal de mer, ou quelque chose d'à peu près analogue, que quand il avait trop bu.

Un vieux cultivateur des prairies de l'Ouest, miné depuis plusieurs années par les fièvres tremblantes, et que sa femme âgée de vingt-cinq ans, avait envoyé promener... en Angleterre.

J'en passe et des meilleurs, car je m'aperçois que cette nomenclature finirait par devenir trop longue et trop ennuyeuse. Cependant je ne puis m'empêcher de faire une mention spéciale d'un jeune Canadien, avocat de Washington, Canadien-Français dans l'âme quoiqu'établi depuis son enfance aux Etats-Unis. M. Edmond Mallet, tel est le nom de ce charmant compagnon de voyage, distrait quelques mois à ses nombreuses occupations pour visiter l'Irlande, l'Angleterre, l'Ecosse, la France, l'Espagne et l'Italie. Je n'oublierai jamais, assurément, les longues causeries au moyen desquelles nous avons écoulé ensemble les loisirs forcés de notre ennuyeuse traversée.

Le matin du onzième jour de notre traversée, grand remue-ménage à bord du steamer. La nouvelle avait été donnée que la terre était en vue et il n'était pas cinq heures que tous les passagers étaient réunis sur le pont, regardant d'un œil joyeux et presque attendri les côtes sud de l'Irlande que nous longions alors.

Après plus de dix jours d'une ennuyeuse captivité pendant lesquels on n'a d'autre horizon qu'une mer tantôt calme tantôt houleuse, se déroulant à l'infini sous un ciel bleu quelquefois, mais le plus souvent sombre et pluvieux, je n'ai pu envisager sans une certaine émotion ces côtes verdoyantes si pittoresquement découpées d'un pays où tant de cœurs généreux ont compati aux malheurs de la France; où tant de malheureux opprimés aspirent avec volupté l'espérance, chaque fois qu'un souffle de liberté s'exhale de quelque point du globe.

Bientôt après, nous arrivions en vue du port de Queenstown d'où un petit bateau à vapeur est venu nous prendre et nous laisser quelques passagers et puis, nous perdions encore une fois la terre de vue et n'arrivions que le lendemain sur les onze heures du matin dans le port de Liverpool.

Dans ma prochaine lettre je vous dirai un mot des villes que j'ai visitées et des campagnes que j'ai traversées, tant en Angleterre qu'en France. Puis je vous ferai part de certaines observations que j'ai faites et établirai quelques termes de comparaison entre les mœurs et les habitudes des paysans de la contrée que j'habite et de celle que je visiterai pendant mon séjour ici et les coutumes de nos habitants canadiens.

En attendant je vous laisse tout à la joie que ne peut manquer de vous donner la nouvelle de mon arrivée à bon port.

Votre obt.,

P. DE CAZES.

LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPI.

POÈME

Récité par l'Auteur à l'Université Laval de Québec, le 17 Juin 1873, à l'occasion du Deux-Centième Anniversaire de la découverte du Mississippi par LOUIS JOLLIET.

I.

Le grand fleuve dormait couché dans la savane,
Dans les lointains brumeux passaient en caravane
De farouches troupeaux d'éclairs et de bisons.
Drapé dans les rayons de l'aube matinale,
Le désert déployait sa splendeur virginale
Sur d'insondables horizons!

Juin brillait. Sur les eaux, dans l'herbe des pelouses,
Sur les sommets, au fond des profondeurs jalouses,
L'Été fécond chantait ses sauvages amours.
Du Sud à l'Aquilon, du Couchant à l'Aurore,
Toute l'immensité semblait garder encore
La majesté des premiers jours.

Travail mystérieux! Les rochers aux fronts chauves,
Les pampas, les bayous, les bois, les antres fauves,
Tout semblait tressaillir sous un souffle éffréné;
On sentait palpiter les solitudes mornes,
Comme au jour où vibra dans l'espace sans bornes
L'hymne du monde nouveau-né.

L'Inconnu trônait là dans sa grandeur première.
Splendide, et tacheté d'ombres et de lumière,
Comme un reptile immense au soleil engourdi,
Le vieux Meschacébé, vierge encor de servage,
Dépliait ses anneaux de rivage en rivage,
Jusques aux golfes du Midi.

Echarpe de Titan sur le globe enroulée,
Le colosse épanchait sa nappe immaculée
Des régions de l'Ourse aux plages d'Orion,
Baignant la steppe aride et les bosquets d'orange,
Et mariant ainsi, dans un hymen étrange,
L'Équateur au Septentrion.

Fier de sa liberté, fier de ses flots sans nombre,
Fier du grand pin touffu qui lui verse son ombre,
Le Roi des eaux n'avait encore, en aucun lieu
Où l'avait promené sa course vagabonde,

Déposé le tribut de sa vague profonde
Que devant le soleil et Dieu!...

II.

Jolliet! Jolliet! quel spectacle féérique
Dut frapper ton regard, quand ta nef historique
Bondit sur les flots d'or du grand fleuve inconnu!
Quel sourire d'orgueil dut effleurer ta lèvre!
Quel éclair triomphant, à cet instant de fièvre,
Dut resplendir sur ton front nu!

Le voyez-vous, là-bas, debout comme un prophète,
Le regard rayonnant d'audace satisfait,
La main tendue au loin vers l'Occident bronzé,
Prendre possession de ce domaine immense,
Au nom du Dieu vivant, au nom du roi de France,
Et du monde civilisé!

Puis, bercé par la houle, et bercé par ces rêves,
L'oreille ouverte aux bruits harmonieux des grèves,
Humant l'âcre parfum des grands bois odorants,
Rasant les flots verts et les dunes d'opale,
De méandre en méandre au fil de l'onde pâle,
Suivre le cours des flots errants!

A son aspect, du sein des flottantes ramures,
Montait comme un concert de chants et de murmures;
Des vols d'oiseaux marins s'élevaient des roseaux,
Et, pour montrer la route à la pirogue frêle,
S'enfuyaient en avant, traquant leur ombre grêle
Dans le pli lumineux des eaux.

Et, pendant qu'il allait voguant à la dérive,
L'on aurait dit qu'au loin les arbres de la rive,
En arceaux parfumés penchés sur son chemin,
Saluaient le héros dont l'énergique audace
Venait de buriner le nom de notre race
Aux fastes de l'esprit humain!

III.

O grand Meschacébé!—voyageur taciturne,
Bien des fois, aux rayons de l'étoile nocturne,
Sur tes bords endormis, je suis venu m'asseoir;
Et là, seul et rêveur, perdu sous les grands ormes,
J'ai souvent, du regard, suivi d'étranges formes
Glissant dans les brumes du soir.

Tantôt je croyais voir, sous les vertes arcades,
Du fatal De Soto passer les cavaleries,
En jetant au désert un défi solennel!
Tantôt c'était Marquette errant dans la prairie,
Impatient d'offrir un monde à sa patrie,
Et des âmes à l'Éternel!

Parfois, sous les taillis, ma prunelle trompée
Croyait voir de La Salle étinceler l'épée;
Et parfois, groupe informe allant je ne sais où,
Devant une humble croix,—ô puissance magique!—
De farouches guerriers à l'œil sombre et tragique,
Passer en pliant le genou!

Et puis, bercant mon âme aux rêves des poètes,
J'entrevois aussi de blanches silhouettes,
Doux fantômes flottant dans le vague des nuits,
Atala, Gabriel, Chactas, Evangeline,
Et l'ombre de René, debout sur la colline,
Pleurant ses immortels ennuis.

Et j'endormais ainsi mes souvenirs moroses.....
Mais de ces visions poétiques et roses,
Celle qui plus souvent venait frapper mon œil,
C'était passant au loin dans un nimbe de gloire,
Le hardi pionnier dont notre jeune histoire
Redit le nom avec orgueil.

IV.

Jolliet! Jolliet! deux siècles de conquêtes,
Deux siècles sans rivaux ont passé sur nos têtes,
Depuis l'heure sublime où, de ta propre main,
Tu jetas d'un seul trait, sur la carte du monde,
Ces vastes régions, zone immense et féconde,
Futur grenier du genre humain!

Deux siècles sont passés, depuis que ton génie
Nous fraya le chemin de la terre bénie
Que Dieu fit avec tant de prodigalité,
Qu'elle garde toujours dans les plis de sa robe,
Pour les déshérités de tous les coins du globe,
Du pain avec la liberté!

Où, deux siècles ont fui! La solitude vierge
N'est plus là. Du progrès le flot montant submerge
Les vestiges derniers d'un passé qui finit.
Où le désert dormait, grandit la métropole;
Et le fleuve asservi courbe sa large épaule
Sous l'arche aux piliers de granit!

Plus de forêts sans fin : la vapeur les sillonne!
L'astre des jours nouveaux sur tous les points rayonne;
L'enfant de la nature est évangélisté;
Le soc du laboureur fertilise la plaine;
Et le surplus doré de sa gerbe trop pleine
Nourrit le vieux monde épuisé!

Des plus purs dévouements merveilleuse semence!
Qui de vous eût jamais rêvé cette œuvre immense,
O Jolliet, et vous, apôtres ingénus,
Humbles soldats de Dieu, sans reproche et sans crainte,
Qui portiez le flambeau de la vérité sainte
Dans ces parages inconnus?

Des volontés du ciel exécuteurs dociles,
Vous fîtes les jalons qui rendent plus faciles
Les durs sentiers où doit marcher l'humanité.....
Gloire à vous tous! du Temps franchissant les abîmes,
Vos noms environnés d'auréoles sublimes
Iront à l'immortalité!

V.

Et toi, de ces héros généreuse patrie,

Sol canadien qu'on aime avec idolâtrie,
Dans l'accomplissement de tous ces grands travaux,
Quand je pèse la part que le ciel t'a donnée,
Les yeux sur l'avenir, ô terre fortunée,
J'ai foi dans tes destins nouveaux !

LOUIS-H. FRÉCHETTE.

Lévis, 17 juin 1873.

CHOSSES ET AUTRES.

—Docteur, je souffre d'un mal de reins abominable.
—Ah ?... vous voulez que je vous guérisse ?
—Oui.
Hahmann saisit une petite fiole, la lui passe sous le nez en souriant.
—Psst... Vous êtes guéri.
Le Slave abasourdi le regarde. Une idée lumineuse lui traverse le cerveau.
—Docteur, à présent que je me sens mieux, combien vous dois-je ?
—Mille francs.
Le boyard tire un billet de mille de son porte-feuille.
—Psst, vous êtes payé.
Il effleure le nez de l'homœopathe, empoche le billet et disparaît.
Tête du savant.

Un monsieur appelle un garçon pour payer sa consommation.
—Mon ami, lui dit-il, depuis plusieurs jours, je viens dans ce café.
—Oh ! oui, je vous reconnais bien, répondit le garçon avec raideur.
—Comme je suis un étranger, je ne suis pas bien au courant des habitudes de votre pays. Aussi ai-je toujours oublié de vous donner un pourboire. Mais aujourd'hui je veux vous dédommager : voici quarante sous pour vous.
Le garçon devient d'un gracieux... puis tout à coup se frappant le front, il s'écrie :
—Que je suis donc contrarié de ce que j'ai fait tout à l'heure !
—Quoi donc, mon ami ?
—Pour me venger de votre laderie, en vous apportant votre consommation, j'ai... j'ai... éternué dans le bock que vous avez bu.
Tableau !

HISTORIQUE.—L'impératrice Eugénie, assistée du prince Louis-Napoléon, a posé, il y a quelques jours, à Chislehurst, dans le cimetière Sainte-Marie, la première pierre d'une chapelle destinée à recevoir les restes de l'empereur Napoléon III.
Le monument sera, paraît-il, entièrement construit en pierre de Caen ; ses dimensions à l'intérieur seront de 11 pieds anglais de large sur 18 de long, et sa hauteur de 24 pieds ; il sera éclairé sur les bas côtés par trois fenêtres, et une grande ogive s'ouvrira au fond ; le pavé en mosaïque reproduira les armes impériales.
Au centre de la chapelle, on déposera le magnifique sarcophage donné par la reine Victoria, et sur lequel on lit cette simple inscription : Napoléon III.

Si, comme on l'annonce, le mariage du Prince Alfred, Duc d'Edimbourg avec la Grande Duchesse Marie de Russie s'accomplit, les journaux de St Petersburg qui depuis quelque temps, parlent si fréquemment et avec tant d'emphase de la "perfidie Albion" recevront sans doute l'ordre de baisser le ton considérablement. Le Duc d'Edimbourg a vingt-neuf ans et la Grande Duchesse, fille unique du Czar, a à peine vingt ans. Ce mariage ne peut manquer d'unir les deux familles d'Angleterre et de Russie et faire entrer dans une autre phase, du moins, pendant un temps, la question d'Orient.

L'AFFAIRE GOODRICH.—La découverte de l'auteur du meurtre resté si longtemps mystérieux de M. Charles Goodrich excite un intérêt extraordinaire, surtout dans le monde féminin. Ce qui est connu jusqu'à présent de cette triste histoire peut se résumer en peu de mots : M. Charles Goodrich avait fait la cour à une demoiselle Lizzie Lloyd King, l'avait épousée secrètement en lui disant que des raisons de famille lui interdiraient pendant quelque temps de donner de la publicité à leur mariage, avait eu d'elle un enfant après la naissance duquel il commença à la maltraiter, pour en arriver bientôt à lui déclarer qu'il ne l'aimait plus, qu'elle n'était pas sa femme, que le prétendu ministre qui les avait unis était un de ses amis, un docteur qui avait gaiement prêté la main à la supercherie. Goodrich termina ces révélations en annonçant à la mère de son enfant qu'il était sur le point de contracter mariage—un vrai mariage, cette fois—avec une autre personne, et qu'en conséquence elle eut à déguerpir et à chercher un gîte ailleurs. Lizzie ne pouvait pas croire à l'étendue de son malheur, et ce n'est qu'en voyant jeter ses pauvres effets dans la rue qu'elle comprit l'horreur de sa situation. Ceci se passait le 20 mars 1873. Le lendemain matin, M. Goodrich était trouvé mort, la tête traversée par trois balles, dans le sous-sol de sa résidence. Un dilemme se présentait : Le défunt s'était-il suicidé, ou bien avait-il été assassiné ? La police adopta ou feignit d'adopter la première hypothèse ; mais l'opinion publique ne prit pas le change ; et, en dehors du monde spécial des *detectives*, personne ne douta un instant que la mort de Goodrich ne fut le résultat d'un crime. Quant à l'auteur du meurtre il semblait devoir à jamais rester inconnu.

Les choses n'étaient pas plus avancées qu'au premier jour quand, jeudi de la semaine dernière, une demoiselle Mary Handley, faisant office de *detective*, fit arrêter Lizzie King en la dénonçant comme l'auteur si longtemps cherché du meurtre de Goodrich. Des perquisitions faites au domicile de la prisonnière amenèrent la découverte dans ses malles de nombreux objets ayant appartenu à Goodrich et qui avait été enlevés sur son corps après le meurtre. Lizzie avoua du reste que Goodrich avait péri par ses mains, mais en refusant de faire connaître les détails du drame. Le véritable nom de la prisonnière est Lizzie Lloyd King, mais elle était connue sous plusieurs autres noms, circonstance qui augmentait beaucoup les difficultés des recherches. En effet elle se faisait appeler tantôt Kate Stoddard, tantôt Amy Stone, tantôt Amy Snow, ou bien Minnie Waltham, ou bien encore Jessie Willoughby, et comme les personnes avec qui elle était en relations ne la connaissaient que sous l'un ou l'autre de ces noms divers, on conjecturoit qu'il y eût là de quoi dérouter l'Argus policier.
Lizzie King a, comme dit plus haut, déclaré qu'elle était

coupable du meurtre de Goodrich, mais a refusé de répondre à toute autre question.

A l'enquête du coroner le jury a déclaré que Charles Goodrich était mort de blessures à la tête faites avec un pistolet par Lizzie King.

L'accusée est en prison où elle attend son procès.

UN MOT CHARMANT.—L'enfant d'un de nos concitoyens les plus honorables, une fillette douce, d'une intelligence pleine de promesses, était à la campagne où elle se reposait du bruit et des fatigues de la ville. Elle était assise à l'écart ; autour d'elle régnait le plus grand calme. Quelqu'un s'approchant, lui dit :
—Que fais-tu donc là, toute seule ? tu paraissais bien pensive.
L'enfant répondit :
—J'écoute comme il fait tranquille.

Deux bébés, deux frères, sont couchés dans le même lit. Ils se querellent. La mère intervient.

—Eh bien ! qu'y a-t-il donc ?
—C'est Jules qui veut la moitié du lit.
—C'est son droit. Prends l'autre moitié.
—Mais, maman, il veut la moitié du milieu et que je me couche de chaque côté de lui.

En wagon :
—Chose, je ne l'aime pas, il a des façons si communes !
—Ça, c'est vrai, on dirait qu'il a été acrobate, d'après ses manières.

—C'est donc un bien vilain endroit ?
Cette question était faite par une blonde de dix-huit ans, jolie... mais jolie...
—Quel endroit ? dirent en chœur les autres voyageurs.
—Eh bien, mais... Crobats, donc !

Certains citoyens de la Californie au lieu d'aller passer la belle saison dans les endroits fashionables, préfèrent aller camper sur les montagnes. Tous les goûts sont dans la nature. Outre l'air délicieux qu'ils respirent en ces lieux, ils ont souvent la chance d'avoir des visiteurs puissants et distingués, les ours par exemple. C'est ce qui est dernièrement arrivé à une famille composée de trois personnes, le père, la mère et un enfant. Ces trois touristes faisaient tranquillement la sieste, lorsqu'ils furent brusquement éveillés par les grognements peu musicaux d'un ours énorme. Monter dans un arbre fut l'affaire d'un instant pour M. McCarty, Mde McCarty et leur illustre héritier ; en gens peu civils, ils ne voulaient pas faire la connaissance du capitaine des forêts, ils ne lui passèrent même pas leur carte. L'ours, en garçon bien élevé, attendit trois heures que la famille McCarty descendit de sa demeure aérienne et, voyant qu'elle n'en faisait rien, il s'éloigna en se proposant de faire "an indignation meeting" pour protester contre une hospitalité aussi peu cordiale.

MYSTÉRIEUX.—On écrit de Ste. Julienne à l'*Industrie de Juliette*, en date du 7 courant :

Il y a quelques jours on a fait par hasard une singulière trouvaille dans le chemin connu sous le nom de "Petite ligne." Une personne passant sur la terre d'un nommé Thériault, trouva un bas de femme en laine, dans lequel il y avait des lambeaux de chair d'une jambe et d'un pied humains et les os du pied. Vous pouvez imaginer si les commères s'en sont donné, et les commentaires n'ont pas manqué. De l'avis du Curé, ces lambeaux de chair qui étaient déjà dans un état voisin de putréfaction ont été enterrés de suite.

On se demande quelle peut être la signification de cette singulière découverte. Le temps expliquera probablement ce singulier phénomène.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des détails que nous pourrions obtenir.

On jouait, dans une ville départementale, une tragédie comédie attribuée à un des hauts fonctionnaires de cette ville. L'ouvrage était détestable, et le parterre en disait si bruyamment son avis, que le commissaire de police, interpellant le public, vint dire :

—Je voudrais bien savoir qui cause tant de bruit ?
—C'est monsieur ! lui répondit aussitôt un plaisant, en montrant du doigt la loge où se trouvait l'auteur.

Dernièrement, un cavalier, fort peu maître de sa monture, frisa de trop près un piéton dans l'avenue des Champs-Élysées. Celui-ci ne s'effraya pas ; mais, doué d'une verve toute parisienne, il accabla de ses railleries le maladroit, qui semble s'en offenser plus maladroitement encore, se retourne et tire de sa poche une carte de visite.

—Monsieur, voici mon adresse.
—Donnez-la à votre cheval, répond le piéton, pour qu'il vous reconduise chez vous.

Un aide de camp, qui désirait de l'avancement, s'adressa à son général en lui faisant valoir ses longues années de service.
—Oh sont tes blessures ? dit le général. Ce sont là les meilleures titres. Peux-tu m'en montrer ?
—Comment aurais-je été blessé, mon général ? répondit l'aide de camp. Les jours de bataille, je ne vous ai jamais quitté.

Lady Carteret, femme du lord lieutenant d'Irlande, disait un jour au docteur Swift :
—L'air de votre pays est fort bon.
Swift, se mettant aussitôt à genoux :
—Pour l'amour de Dieu, s'écria-t-il, n'allez pas le dire en Angleterre ; car on mettrait un impôt dessus.

Un ministre protestant expliquait à des enfants l'histoire de l'âne de Balaam. L'un d'eux se mit à rire. Le ministre, indigné, gronda, menaça, et s'efforça de prouver qu'un âne pouvait parler, surtout quand il voyait devant lui un auge armé d'une épée. L'espiègle n'en riait que plus fort. Le ministre s'emporta, et donna un grand coup de pied à l'enfant, qui se mit à pleurer, en disant :
—Je veux bien reconnaître que l'âne de Balaam parlait, mais il ne ruait pas.

Quelqu'un soutenait, devant un auditoire exclusivement composé de dames, qu'il n'avait jamais rencontré de femme laide.
—Ah ! quant à moi, monsieur, dit une des assistantes au nez camard et très-aplati, je vous défie de ne pas me trouver laide !
—Vous, madame, répondit le quidam, vous êtes un ange tombé du ciel ; seulement, vous êtes tombée sur le nez...
A Naples, un commandeur de Malte, homme riche et avare,

laissait user sa livrée au point qu'un savetier du voisinage, voyant les habits de ses gens tout troués, s'en moquait. Ils s'en plaignirent à leur maître, qui fit venir le savetier et le tança sur son insolence.

—Moi, monseigneur ? C'est une calomnie. Je sais trop le respect que je dois à Votre Excellence, pour me moquer de sa livrée.

—On dit pourtant que tu ris sans cesse en voyant les habits de mes gens.

—Il est vrai, monseigneur ; mais c'est des trous que je ris, et à ces trous il n'y a pas de livrée.

Un bambin de cinq ou six ans souffrait beaucoup d'une dent qu'on dut faire arracher. Ce fut une affaire. Il avait grand-peur du dentiste ; il fallut lui acheter sa mauvaise petite dent à prix d'or. Le dentiste lui en offrit vingt sous, sur l'ordre secret de sa mère. Encore le patient, d'abord fasciné par l'énormité de la somme, regretta-t-il amèrement le marché pendant l'opération ; il jetait les hauts cris ; il eût volontiers rendu son beau franc tout neuf et gardé sa dent.

Quelque temps après, cependant, c'était le tour de la mère à pleurer. On était à la veille du terme et l'argent manquait dans le petit ménage. Où en trouver ?

Tout à coup, l'enfant saute sur les genoux de sa mère, l'embrasse et lui dit avec mille caresses câlines :

—Dis-donc, petite mère, si tu as besoin d'argent, j'irai me faire arracher encore une dent ; veux-tu ?

Une femme bel esprit dit un jour à Benserade, seriez-vous assez habile pour trouver une rime au mot *coiffe* ?

Le poète réfléchit un moment ; puis avec un sourire malin, il répondit :

—Non, il m'est impossible d'en trouver une ; car ce qui appartient à la tête d'une femme n'a ni rime ni raison.

Bois-Robert, favori du cardinal de Richelieu, et qui voulut ensuite s'attacher à Mazarin, fit des vers contre les frondeurs. Le coadjuteur n'y était pas ménagé.

A quelque temps de là, Bois-Robert va effrontément dîner à l'archevêché. Le coadjuteur lui dit :

—Les vers que vous avez faits contre moi réussissent à merveille ; je veux vous les entendre réciter.

—Fort bien, monsieur, dit Bois-Robert. Il crache, il se mouche, et, sans faire semblant de rien, il s'approche de la fenêtre ; puis, ayant regardé en bas, il dit au coadjuteur :

—Ma foi, monsieur, je n'en ferai rien, votre fenêtre est trop haute.

Le fermier général Bourvalais et Thévenin, riche financier du temps de Louis XIV, se prirent de querelle un jour. Dans la chaleur de la dispute, et devant témoins, Thévenin dit à Bourvalais :

—Souviens-toi que tu as été mon laquais.
—J'en conviens, répondit l'autre ; mais, si tu avais été le mien, tu le serais encore.

La scène suivante s'est passée tout récemment à Rome.

Un Transtévérin portait quelque chose sous son manteau.

Un soldat français lui dit :

—Qu'avez-vous donc là, l'ami ?

—Un poignard ! répondit le fils de la louve.

Le Français, trouvant que c'était une bouteille de marsalla, but tout le vin à la regalade et rendit le verre au Romain.

—Tenez ! lui dit-il, je vous fais grâce du fourreau.

Un jeune soldat faisait scrupuleusement sa faction, la bourse bien garnie du gros écu que lui avait envoyé sa mère. En se promenant dans le court intervalle accordé à ses pas, à droite et à gauche de la guérite, il songea qu'il avait faim, et qu'en face de lui, de l'autre côté de la place, le pâtissier venait de tirer du four une appétissante platée de brioches. Mais, le sentiment du devoir étouffant dans son estomac le cri de la nature, il prit le parti d'attendre encore une heure. Au bout de ce temps, il devait être libre.

Tout à coup, un paysan parut à l'extrémité du trottoir, et, en quelques enjambées, il avait atteint l'endroit où le pauvre soldat se morfondait.

—Mon brave homme, dit celui-ci au villageois, je suis forcé de rester là ; mais je meurs de faim ! Voilà dix centimes ; voulez-vous aller m'acheter une brioche dans la boutique en face ?

Puis, se ravissant, il donna encore dix centimes au passant et lui recommanda de prendre une seconde brioche pour lui, à titre de récompense.

Quelques minutes plus tard, le paysan revint et rendit une pièce au jeune soldat :

—Voilà vos deux sous, militaire ; il n'y avait plus qu'une seule brioche... et, suivant votre invitation, je l'ai mangée.

A simple soldat, paysan et demi.

Quand Brummel vint habiter Calais, puis Caen, où le beau des beaux devait mourir, les plus ébouriffantes histoires circulaient sur lui. On disait, entre autres choses, que, pour se grandir, il portait des jeux de cartes dans ses bottes.

Brummel jouait, un soir, à l'écarté avec l'imbécile qui avait précisément trouvé cela.

—Voulez-vous couper ? dit-il en appuyant sa botte sur le bras du fauteuil de son adversaire.

L'autre comprit et se tint pour battu.

Un officier, commandant une compagnie chargée d'apaiser une émeute populaire, et voulant nettoyer la place des mutins qui la remplissaient, dit à sa troupe :

—Tirez sur la canaille, et ménagez les honnêtes gens.

Chacun, ne voulant pas faire partie de la canaille, se retira, et l'émeute fut apaisée.

Un mousquetaire gascon, passant dans une revue devant Louis XIV, fit faire à son cheval un mouvement si brusque, que le chapeau du cavalier vola à terre.

Un de ses camarades le lui présenta à la pointe de l'épée.

—Sandis ! s'écria le Gascon, j'aurais mieux aimé que vous m'eussiez percé le corps que de percer mon chapeau.

Le roi, ayant entendu cette réponse, lui en demanda la raison.

—Sire, dit-il, j'ai crédit chez un chirurgien ; mais je n'ai pas la même faveur chez un chapelier.

M. X*** dit, un jour, à son domestique :

—Jean, vous prendrez l'habit noir que j'avais hier ; je vous le donne.

M. X*** avait deux habits noirs, l'un qui commençait à

blanchir sur les coutures, l'autre tout neuf, et, la veille justement, il avait mis l'un le matin, l'autre le soir.

Voilà Jean dans une grande perplexité entre les deux vêtements : lequel des deux son maître a-t-il voulu lui donner ?... Après examen consciencieux des deux habits, Jean se décide pour le neuf et s'en affuble tout aussitôt.

A l'heure du dîner, lorsque Jean fait le service à table, le comte aperçoit son habit de cérémonie sur le dos de son domestique.

—Qu'est-ce donc ? s'écrie le maître. L'animal a mis mon habit neuf !

—Monsieur le comte m'en a fait cadeau....

—Ce n'est pas celui-là, c'est l'autre, le vieux, que je vous ai donné.

—L'autre avait une tache de graisse.

—Précisément.

—Mais monsieur m'a dit qu'il me chasserait s'il me voyait jamais un vêtement taché.

—Une gracieuse réponse de Bébé.

On est à table. Bébé un peu pâlot, ne mange pas.

—Mais mange donc, mon chéri, dit maman.

—J'ai mal au ventre.

—Quand on est un petit garçon bien élevé mon ami, on ne dit pas : j'ai mal au ventre.

—Et le Bébé résigné, avec un petit sourire :

—Oh ! maman, j'ai mal au ventre, s'il vous plaît. (Historique.)

M. Jules Noriac vient de découvrir un nouveau parapluie, une merveille qui peut tenir dans un étui de porte-cigares.

L'inventeur le monte et le démonte devant les chalandes :

—Tenez, messieurs, dit l'industriel, vous êtes en promenade, il vient à pleuvoir, vous ouvrez tranquillement votre porte-cigares, vous trouvez dans la poche droite vingt-deux petits tubes qui s'amanchent les uns dans les autres, avec une précision qui a fait l'admiration des savants. Dans la poche gauche, vous trouvez un nombre égal de tubes et de morceaux de baleine qui s'emmanchent avec la même précision ; quand vous avez réuni les uns et les autres, vous adaptez au manche cette rondelle d'acier destinée à fixer les baleines.

—Pardieu, mon brave homme, disent les assistants, mais vous oubliez qu'il pleut toujours.

Je n'oublie rien, continue sèchement l'inventeur. Il est bien évident que s'il ne pleuvait pas vous n'auriez pas besoin de parapluie.

Cette réponse empreinte d'une profonde logique, frappe l'assemblée par sa justesse ; l'inventeur continue :

—La carcasse étant montée, vous prenez les bandes de soie caoutchoutée qui se trouvent au centre, en ayant bien soin de les drouler avec précaution. Vous remarquez que ces bandes ont des œillets qui s'adaptent parfaitement ; voyez, messieurs, ce n'est pas plus malin que ça.

—Mais voyons, sapristi ! s'écrie un assistant grincheux (il y a comme ça un tas de gens qui ne sont jamais contents) ; voilà un quart d'heure que vous montez votre parapluie, s'il pleuvait beaucoup, on aurait le temps d'être trempé jusqu'aux os.

—En ce cas, répond le marchand avec un sourire poli, en ce cas, monsieur, on prend un fiacre.

—Tiens, c'est vrai, acrie la foule.

Et beaucoup de gens achètent le parapluie nouveau-modèle.

Que de perfectionnements politiques sont en tout semblables à ce fameux parapluie.

L... un des derniers bohèmes, est bien connu au boulevard.

Hier on causait de lui dans un estaminet, et chacun racontait des farces les plus fameuses de L....

—Il a accompli un jour un véritable tour de force, dit quelqu'un, un tour de force dont personne n'avait été capable avant lui.

—Et lequel ?

—Il s'est fait prêter vingt francs par Victor Hugo.

C'était un soir, dans le monde, on venait de jouer le *Bougeoir*.

Une dame assise à côté du pauvre Prévost-Paradol se tourne vers lui en minaudant :

—Mon Dieu ! lui dit-elle, que ce Molière a d'esprit !

—Mais, répond Prévost-Paradol un peu interloqué, vous faites une petite confusion, madame. Le *Bougeoir* n'est pas de Molière, mais de notre contemporain, M. Caraguel.

—Vraiment ! Il me semble pourtant que Molière aussi a fait un *Bougeoir*.

—Oui, madame, riposte le jeune académicien voyant à qui il avait affaire, c'est le *Bougeoir gentilhomme*.

Un monsieur nouvellement marié se promène sur les boulevards avec sa moitié.

Arrivé devant un bazar il s'écrie :

—Tiens, si je m'achetais une canne.

Et s'approchant de l'employé :

—Monsieur, je désirerais une canne.

—Une canne... Voyez aux articles de ménage.

La jeune épouse n'a pas trouvé la plaisanterie très drôle.

Il y a une vingtaine d'années, Montjoye était un caricaturiste de premier ordre : il illustrait de charmants dessins le *Pamphlet*, un petit journal devenu extrêmement rare. Il y a quinze ans, c'était un vaudevilliste éperdu ; le Palais Royal lui doit une de ces farces, *Pulchriska et Léontino*, en collaboration avec M. de Rounat. L'originalité, à cette époque, allait le chercher jusque dans sa vie privée :

Dès l'an passé, Montjoye, eut ce travers.

D'aller au bal en bottes à revers ;

à ce que racontent les *Odes funambulesques*.

Plus tard cette originalité baissa de plusieurs crans ; Montjoye se débrailla ; il laissa ses cheveux et sa barbe croître à l'abandon. Qui ne l'a vu dans ces derniers temps, avec un grand carton sous le bras, rempli de pochades qu'il cherchait à vendre pour un prix modique ?

Sa décadence doit être attribuée à une douleur secrète ; quelque chose avait dû se briser au dedans de lui. Il y a six ou sept ans, à la suite d'un petit héritage qu'il venait de faire il alla demeurer à la Varenne-Saint-Maur. C'était pour y trouver la solitude et le silence, —il y trouva Alexandre Dumas. C'était bien tomber. Ni l'un ni l'autre ne se connaissaient ; ils devinrent amis ardents.

Montjoye arrivait tous les jours régulièrement chez Alexandre Dumas, il s'asseyait à une table, devant un verre rempli jusqu'aux bords des larmes empoisonnées de la Muse verte ; il restait là pendant de longues heures, silencieux, buvant, fumant. Quelquefois les secrétaires prenaient leur envolée. Alors Dumas et Montjoye demeuraient en tête-à-tête.

Dumas, qui n'aimait pas à écrire lorsqu'il ne se sentait pas suffisamment entouré, jetai bientôt la plume.

—Montjoye ! s'écriait-il

—Maître ?

—Laissez-moi vous adresser une demande.

—Laquelle ?

—Combien avez-vous pris de verres d'absinthe aujourd'hui ?

—J'en suis à mon deuxième verre, répondait Montjoye.

—Vous devez avoir une faim atroce.

—Non.

—Bah !

—Ja n'aurai faim qu'après le sixième.

—Eh bien ! Montjoye, savez-vous une chose ? continuait Alexandre Dumas.

—Non, disait machinalement Montjoye, accoutumé à ce despotisme de dialogue.

—Il est une heure, n'est-ce pas ?

—Une heure et demie.

—A un verre d'absinthe par heure, il sera cinq heures et demie quand vous aurez faim.

—Assurément.

—C'est donc quatre heures que vous avez devant vous et quatre heures que j'ai devant moi.

—Eh bien !

—Eh bien ! vous ne voyez pas où je veux en venir ?

—Pas encore.

—A ceci : Je vais vous faire à dîner.

Et Alexandre Dumas le faisait comme il le disait : il ceignait un tablier, il allait à la basse-cour et il tordait le cou aux volailles ; il allait dans le potager et il épluchait des légumes ; il allumait le feu, il entamait le beurre, il cherchait la farine, il cueillait le persil, il disposait les casseroles, il jetait le sel à poignées, il agitait, il goûtait—il recouvrait le tout avec le four de campagne.

Et juste à l'heure indiquée, lorsque Montjoye achevait son sixième verre d'absinthe, Dumas arrivait, ponctuel et triomphant, lui disant :

—Le dîner est servi !

Pendant six mois, Dumas a passé trois ou quatre jours par semaine à faire la cuisine à Montjoye.

Bizarre distraction !

REVUE ETRANGERE.

FRANCE.

L'évacuation du territoire français va commencer de suite et se poursuivre activement jusqu'au 15 août prochain alors qu'elle sera complétée. Cet événement sera célébré en France par de grandes réjouissances publiques, et cela se comprend.

Après les désastres que l'on sait, ce sera un beau jour pour la France, lorsque les Allemands cesseront de fouler le territoire français.

C'est M. Gambetta qui n'est pas fier. Il devrait l'être pourtant car l'Assemblée nationale entre en vacance. Malheureusement pour lui, l'Assemblée, avant de partir pour aller respirer l'air pur de la campagne, a voulu confier à la commission qui siège en permanence le droit d'autoriser des poursuites contre tous ceux qui l'outrageraient dans leurs discours ou leurs écrits. La Gauche et Gambetta se sont parfaitement reconnus à ce portrait flatteur, ce qui n'a pas empêché la mesure de passer à une forte majorité, malgré le tapage des Gambettistes.

Quel malheur ! M. Gambetta et consorts vont être obligés de respecter la Chambre.

L'Assemblée nationale va, dit-on, s'ajourner le 27 courant jusqu'au 6 novembre prochain ; les mauvaises langues disent que pendant ce temps-là, les affaires n'en iront que mieux. Pauvre France, elle a besoin de repos.

ESPAGNE.

Les Carlistes viennent de remporter encore deux victoires signalées. Ils se sont emparés de plusieurs places importantes. Leurs progrès sont incessants.

La confusion est à son comble dans la capitale des Espagnes et il est de la dernière évidence que le gouvernement actuel va s'éteindre très-prochainement. On sait les progrès étonnants des Carlistes, mais voici bien une autre affaire : les internationaux eux-mêmes se soulèvent contre le gouvernement actuel. Une émeute a éclaté à Malaga pendant une bataille de taureaux.

La populace s'est soulevée contre les autorités. Plusieurs membres du Conseil municipal ont été assassinés et le commandant de la place s'est enfui après avoir envoyé sa démission au ministre de l'intérieur.

L'insurrection est maîtresse et se prépare à soutenir vaillamment la lutte.

Le général Velarde est parti pour Malaga à la tête de sept bataillons, mais une mutinerie faillit éclater parmi ses soldats et il a dû en mettre trente aux fers.

Ce sont les derniers symptômes d'un pouvoir réduit à l'impuissance et qui tombe dans le néant.

Plus tard. Les Carlistes, grâce à leurs victoires, avancent toujours. L'effet moral de ces victoires est immense. Les républicains sont complètement découragés.

Les Carlistes sont entrés dans la vieille Castille par trois points à la fois ; ils rencontrent partout appui et sympathie de la part de la population.

Ces bienheureux Carlistes reçoivent en abondance des armes et des munitions. Toute la jeunesse accourt sous leurs drapeaux et les républicains sont désespérés. Les Carlistes viennent d'entrer dans la province de Valence.

Gloire à Dieu ! Il y avait presque huit jours que durait le dernier ministère espagnol, et le monde commençait à s'étonner d'une pareille stabilité à laquelle il ne pouvait croire. On se demandait si le gouvernement de l'Espagne était possible aux républicains même pour quelques jours. Cette anxiété est dissipée.

Le Senor Pi y Margal est occupé à réorganiser son cabinet et il est assez probable que ce cabinet sera remplacé lorsque nos lecteurs liront ces lignes. Décidément l'avenir est aux Carlistes. Tout l'indique.

ANGLETERRE.

Le comité judiciaire du Conseil Privé en Angleterre a rendu un jugement permettant à l'Institut Canadien de continuer en son nom l'appel interjeté par la veuve Guibord. Ce n'est qu'un jugement préliminaire, recevant la demande en reprise d'instance, et qui réserve à la Fabrique le droit de discuter la question de savoir si dans un cas de refus de sépulture une corporation peut se substituer aux parents du défunt. Ce sera une belle question à débattre.

Son Altesse Royale le Prince Arthur doit épouser bientôt la princesse Thyra de Danemark. Les deux maisons royales sont déjà liées par le mariage du Prince de Galles avec la Princesse Alexandra.

Le Parlement anglais sera prorogé le 27 courant. C'est ce Parlement-ci qui a aboli l'un des vieux privilèges de la Chambre des Lords d'être le dernier tribunal d'appel dans certaines causes où des gouverneurs de colonies sont concernés. Les anciennes institutions disparaissent peu à peu sous l'action d'une législation imposée par le sentiment démocratique qui s'accuse davantage de jour en jour.

Sa Majesté la Reine Victoria vient de donner son consentement au mariage du Prince Alfred, duc d'Edimbourg avec la Grande Duchesse Marie de Russie. Cette alliance aura probablement pour résultat de rendre plus cordiales les relations politiques entre la Russie et l'Angleterre.

La société de la Paix de Londres vient de recevoir la réponse du gouvernement de Sa Majesté à la demande qu'elle lui avait faite de se mettre en rapport avec les puissances étrangères en vue de substituer l'arbitrage à la guerre dans toutes les dissensions internationales. On sait qu'une adresse en ce sens avait été votée dans la Chambre des Communes par la voix prépondérante de l'Orateur.

Sa Majesté répond qu'elle a toujours travaillé à régler les difficultés internationales par des moyens pacifiques et qu'elle continuera d'en agir de même à l'avenir.

La publication récente par l'*Examiner* de Londres de statistiques exactes sur les progrès du catholicisme en Angleterre, a jeté la terreur parmi les adhérents de l'Eglise établie. Des conquêtes si rapides dans toutes les classes de la société sont regardées comme un avant-coureur d'une victoire finale plus ou moins éloignée, mais très-probable sinon certaine.

A cette première cause de crainte sont venues se joindre les divisions intestines. Une partie notable du clergé anglican a les tendances ritualistes les plus prononcées. Dernièrement 483 ministres s'adressaient aux évêques pour obtenir la permission d'introduire dans leurs églises l'usage de la confession auriculaire.

Les frayeurs anglicanes se sont traduites jusqu'en chambre des pairs où lord Cranmore proposa la formation d'un comité chargé de rechercher la législation qu'il conviendrait d'adopter pour porter remède à cet état de choses.

L'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, appuya cette motion et dit que les évêques étaient impuissants à arrêter les progrès du mal et qu'une nouvelle législation était nécessaire.

L'évêque de Salisbury et l'archevêque d'York se prononcèrent contre la motion qu'ils déclarèrent inopportune, tout en admettant la gravité de la situation de l'Eglise établie.

Rien ne saurait mieux prouver la tendance du peuple anglais à revenir à la vérité que les frayeurs du protestantisme et le réveil de l'esprit d'intolérance que révèlent les démarches que l'on commence à faire en faveur d'une législation restrictive.

Heureusement que le temps est passé où la persécution était possible en Angleterre, et les catholiques ont acquis une influence contre laquelle tous les efforts viendraient se briser sans retour.

LE CHOLÉRA.

Le choléra diminue en Europe, mais il augmente en Amérique, les progrès vers le Nord ne se ralentissent pas.

Le terrible fléau a fait plusieurs victimes aux Etats-Unis.

RUSSIE.

La paix vient d'être conclue entre la Russie et le prince de Khiva. Celui-ci s'engage à verser au trésor russe une indemnité de deux millions de roubles et à donner aux Russes des avantages commerciaux et politiques qui en font les maîtres de la situation. A ces conditions il garde son trône.

ALLEMAGNE.

On dit que M. de Bismark abandonne la direction de la politique étrangère de l'Allemagne et qu'il reste simplement chancelier de l'empire. Cependant il ne faut pas ajouter trop de foi à cette rumeur. Tous les ans M. de Bismark se retire ; ce qui ne l'empêche pas de garder le contrôle des affaires. D'un autre côté, si cette nouvelle est vraie, la chose est très-grave ; mais, l'empire d'Allemagne est l'œuvre de Bismark et comme il a déjà miné profondément ses fondations, il serait dommage qu'il s'écroulât sur la tête d'un autre.

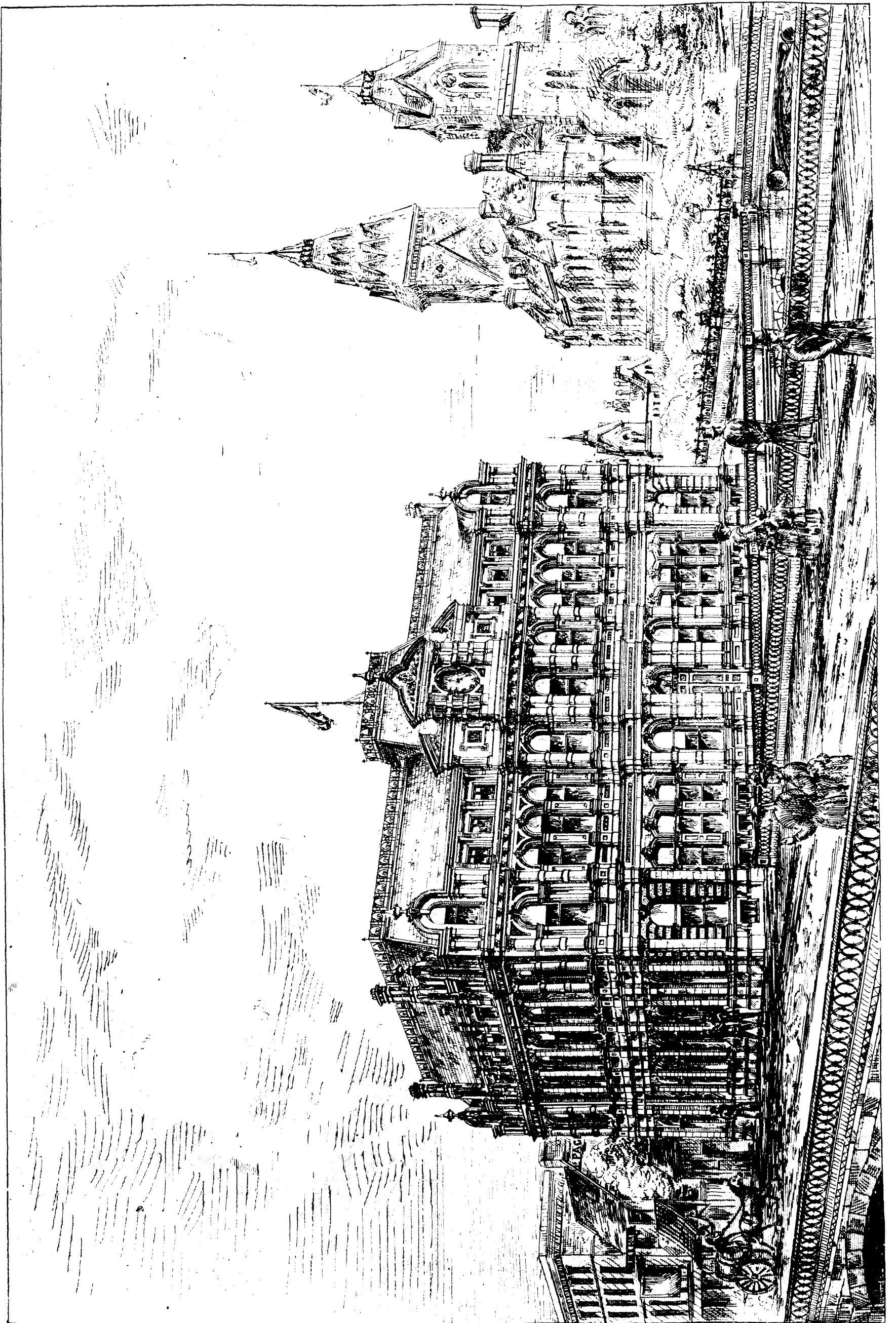
ITALIE.

Victor-Emmanuel et son digne ministère continuent à préparer leur perte.

Le jour de la rémunération est proche.

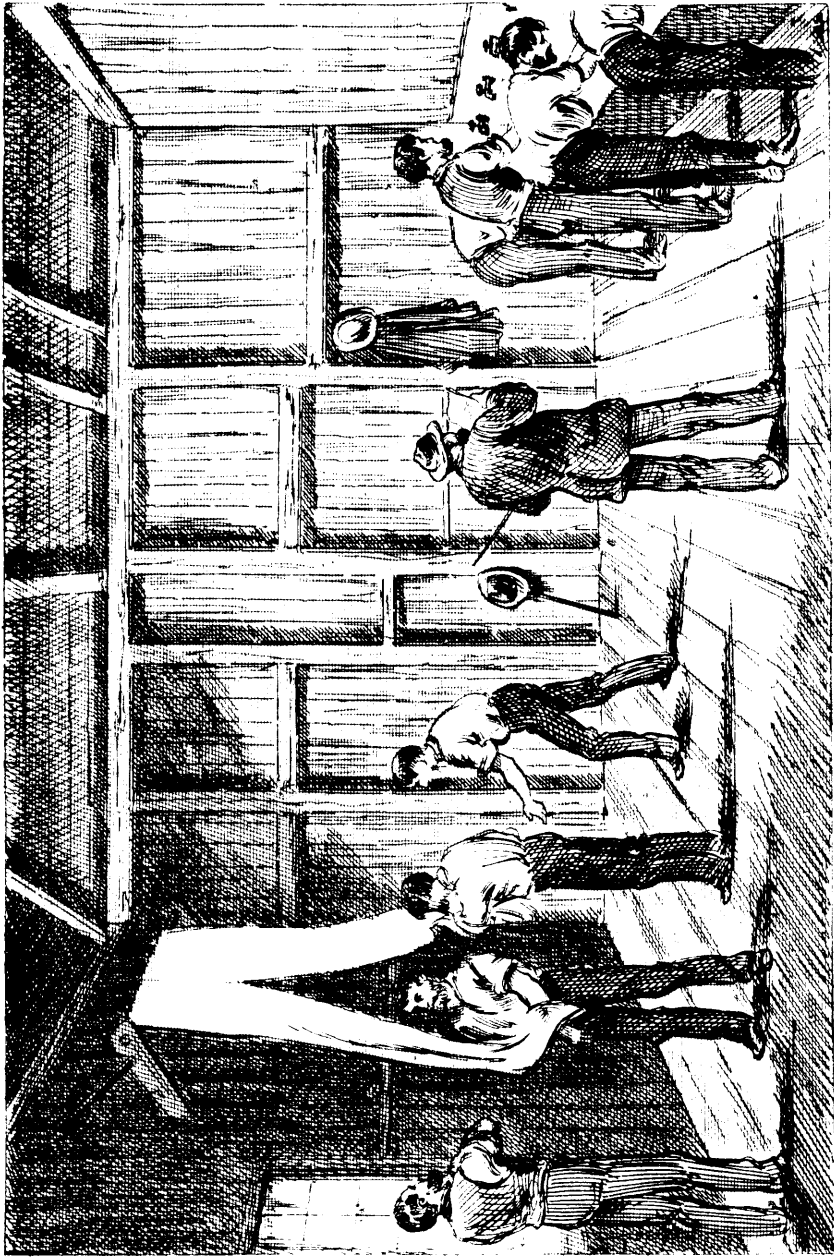
La santé de Pie IX est superbe. Espérons qu'il vivra longtemps pour voir le triomphe de l'Eglise.

J. A. CHAMPAGNE.

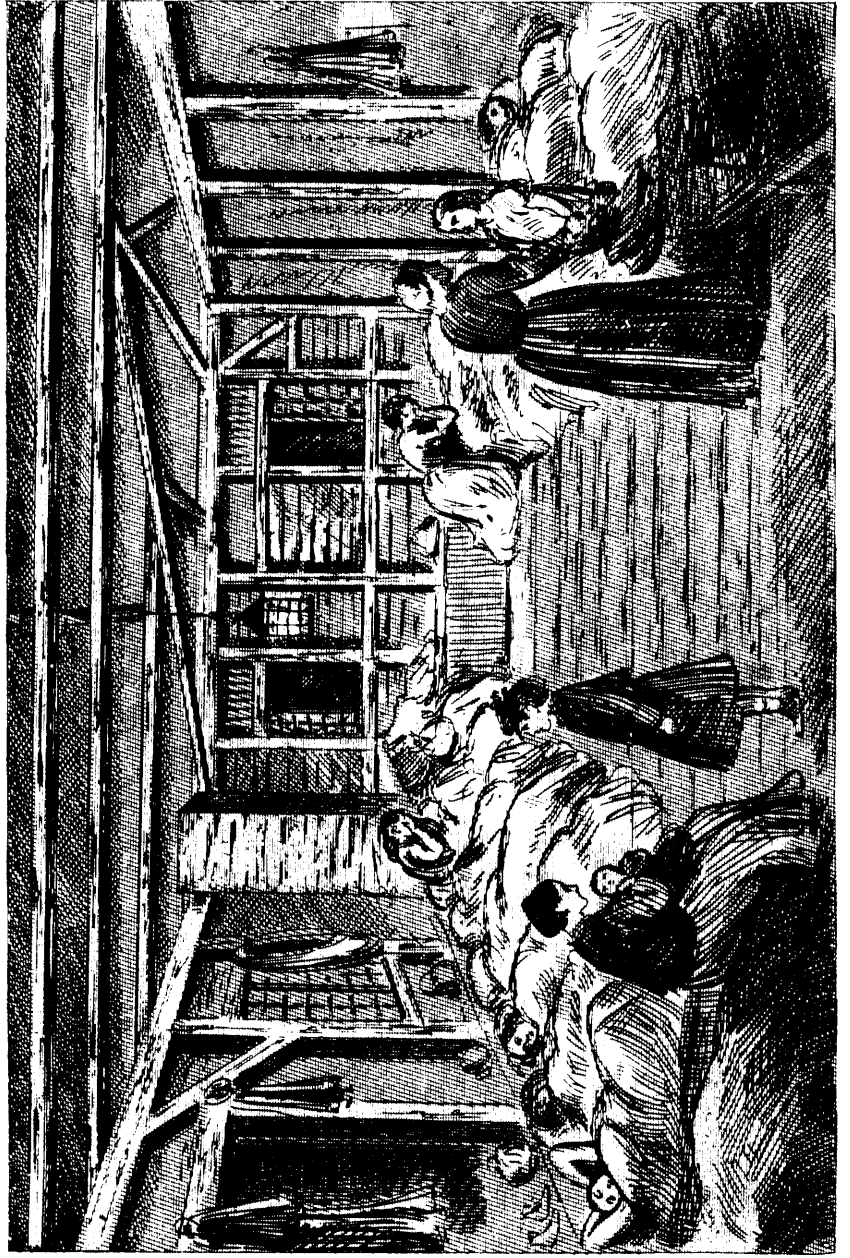


NOUVEAU BUREAU DE POSTE ET MAISON DE DOUANE, A OTTAWA

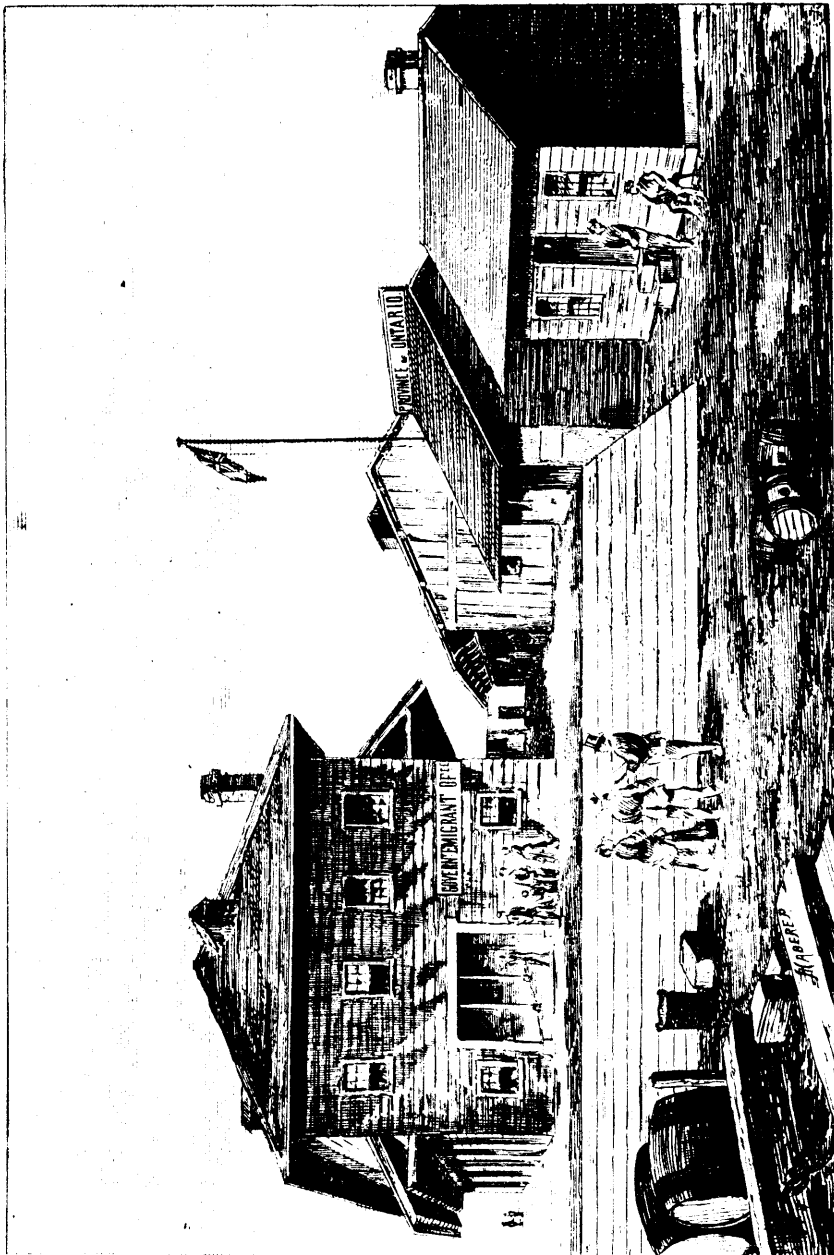




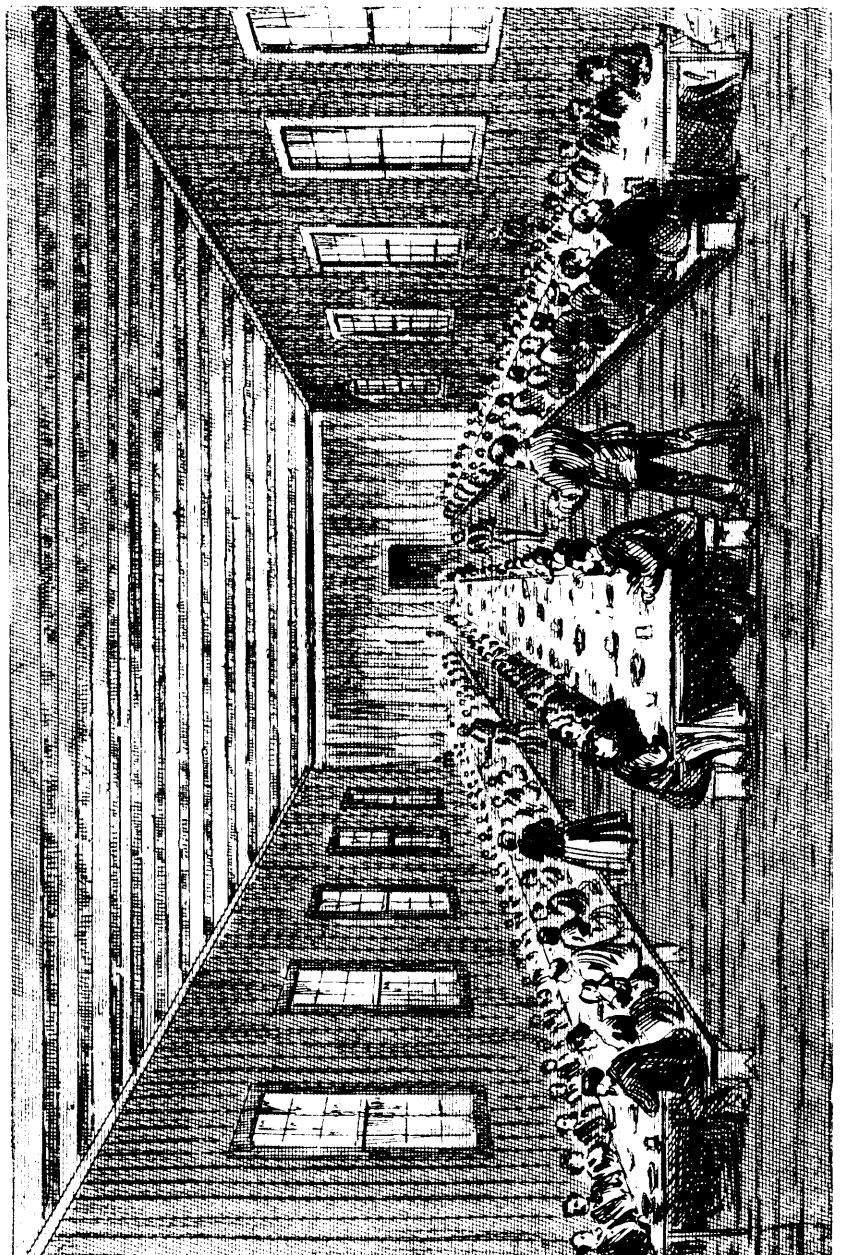
SALLE DE TOILETTE DES HOMMES.



DORTOIR DES FEMMES.



VUE GÉNÉRALE DES HALLES.



LA SALLE À DINER.

LES HALLES DES IMMIGRÉS À QUÉBEC.

AVIS.

Nos abonnés de Montréal sont informés qu'ils recevront incessamment la visite de notre agent collecteur M. Dorion.

Aux abonnés de Québec.—M. Etienne Légaré, notre agent collecteur pour Québec, visitera aussi tous nos abonnés. Que ceux-ci se tiennent prêts à le recevoir.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 24 JUILLET, 1873.

BULLETIN.

La Tribune de Chicago s'amuse beaucoup de nos hommes publics à propos de la correspondance de Sir Hugh Allan sur la fameuse question du Pacifique. Suivant ce journal, MM. Smith et McMullin ne sont que des mythes, sinon des chevaliers d'industrie; ils sont bien connus aux Etats-Unis dans le monde interlope des spéculateurs véreux. La Tribune s'étonne à bon droit qu'ils aient pu faire des victimes ici, et que Sir Francis Hincks et Sir Hugh les aient pris au sérieux. En effet, MM. Smith et McMullin ont mis en lumière leur vrai caractère en livrant ou vendant cette correspondance essentiellement privée; on les accuse d'en avoir reçu vingt-cinq mille piastres, dont cinq mille souscrites et payées par le Sénateur MacPherson, l'homme du Haut-Canada. Tous les honnêtes gens doivent désirer qu'on en finisse une bonne fois avec cette enquête du Pacifique. Il faut qu'elle se fasse sérieusement et efficacement, cette enquête du Pacifique; il faut surtout qu'elle se fasse loyalement et légalement; il est important qu'elle s'opère sous le sceau du serment. C'est la meilleure, la seule garantie. Les membres du Comité, l'opinion publique exigent autre chose que des affirmations complaisantes ou intéressées. L'expérience du serment est toujours salutaire, quoi qu'on en dise. Il s'agit de transactions où il y a eu plus d'un intéressé et il y aura moyen d'atteindre le parjure.

Dans les journaux officiels, du côté de l'opposition comme du côté du gouvernement, cette question donne lieu à des polémiques très-vives, où il n'est pas toujours facile de distinguer le vrai du faux. Deux faits paraissent, jusqu'à présent, ressortir des documents publiés et des discussions de la presse: il a été dépensé beaucoup d'argent pour "préparer l'opinion" en faveur de Sir Hugh et lui faire obtenir le contrat du Pacifique; il n'appert pas, en second lieu, que le gouvernement et ses membres aient rien reçu de cet argent pour eux-mêmes et les aider dans les élections ministérielles. Ce dernier point est même admis par les feuilles de l'opposition; mais elles déclarent en même temps qu'il y a encore en réserve des pièces plus compromettantes, et que ces pièces, avec d'autres témoignages, ne manqueraient pas, si l'enquête a lieu, d'établir la culpabilité du gouvernement fédéral. C'est une raison de plus pour que tout le monde veuille l'enquête. Il faut connaître les coupables ou les calomnieux.

En attendant, les rumeurs vont leur train. En voici une qu'enregistre *L'Événement* de la semaine dernière:

"Je dois dire que plus d'un doute que Sir Hugh Allan, ait réellement dépensé \$343,000 en or, comme il le dit dans sa lettre à M. McMullin en date du 15 septembre, ou un montant approchant, comme il le déclare dans sa déposition assermentée. On pense qu'il a dépensé beaucoup, mais point autant, et qu'il faut entendre les mots *montant approchant* dans un sens vague. Nous verrons à l'enquête ce qu'il y a de vrai en tout cela."

Cette rumeur occasionne beaucoup de commentaires. Les amis et les partisans de Sir Hugh s'en prévalent pour faire des demi-révélation. On prétend ou l'on suppose que tout l'argent qu'il a pu dépenser a dû l'être pour autre chose que pour corrompre la députation et la presse. Il y avait à organiser la votation du million à Montréal, le vote des municipalités de Montréal à Ottawa—le tout pour le chemin dit de Colonisation du Nord de Montréal amalgamé avec le Canada Central; il y avait encore à faire voter les municipalités du Haut-Canada, entre Ottawa et Toronto, branche du chemin dit de Québec à Toronto. On connaît toutes les dépenses que nécessite une organisation de ce genre même faite sur le pied le plus économique et le plus honnête possible. Qu'on demande à MM. David et Barsalou ce que coûte une simple élection municipale! Restent encore les frais de l'incorporation de la Compagnie de Sir Hugh. Tout cela avait trait au Pacifique et entrait dans la complétion des plans de

Sir Hugh pour amener à Montréal, en passant par le Nord, le commerce de l'Ouest et des Côtes du Pacifique.

On peut répondre que les lettres de Sir Hugh à MM. Smith et McMullin démentent ces suppositions, ces rumeurs mises en circulation par ses amis. D'un autre côté, son récit assermenté peut les autoriser par le silence qu'il y garde sur la manière dont l'argent a été employé: tout cela n'est pas clair, et nous le répétons, confirme la nécessité d'une enquête.

Le public doit avoir réponse à deux questions: telle somme énorme a-t-elle été réellement dépensée? Si oui, où est-elle allée?

Pour nous, nous l'avouons sans peine, la chose n'est nullement gaie. Nous avons plus qu'un intérêt de simple curiosité. Sir Hugh nous est aussi indifférent que l'an quarante. Trois groupes ou trois compagnies pouvaient seules devenir les contracteurs du Pacifique: le Grand Tronc, qui ne pouvait pas être favorable au Bas-Canada, surtout à cette partie du Bas-Canada encore complètement veuve de voies ferrées—le nord du St. Laurent et de l'Outaouais; la Compagnie MacPherson, formée dans l'intérêt exclusif d'Ontario; ou la Compagnie Allan, qui se vouait aux intérêts de notre Province.

Si Sir Hugh est mis de côté, où trouvera-t-on des garanties pour le Bas-Canada? On connaît la répugnance de nos capitalistes à investir leur argent dans des compagnies de chemins de fer. Il y a à Québec des millionnaires qui ont refusé de s'engager dans la Compagnie de la Rive Nord, pourtant si largement subventionnée par le Gouvernement local, la cité de Québec et la ville de Trois-Rivières.

Il ne faut pas, d'un autre côté, sacrifier les droits de la morale publique à des intérêts purement matériels. Qu'on y aille donc énergiquement, mais loyalement, patriotiquement, en se souciant plus du pays que du parti.

Le Gouvernement fédéral vient de remporter à South Ontario une éclatante victoire: l'hon. M. Gibbs y a été élu par une majorité de 243; sa majorité, à sa première élection, contre l'hon. George Brown, n'avait atteint que le chiffre de 69. Cette élection, venant après l'explosion de la bombe-Huntington, constitue un vrai triomphe, dont il est impossible de nier la portée.

Le Cabinet local n'a pas été aussi heureux à Beauharnois, où il a subi une défaite très humiliante. Son candidat a été battu par plus de six cents votes. Cette défaite, essayée dans un comté réputé très conservateur emprunte aux circonstances un caractère grave. Grand nombre de conservateurs, même des employés du Gouvernement, auraient voté ou travaillé en dessous pour le candidat accepté par l'Opposition, qui le réclame comme sien. Cette élection indiquerait donc de deux choses l'une: ou que M. Bergevin, le candidat habitant, n'a plus de popularité et a trompé les chefs du parti conservateur sur ses chances, ou que les amis du parti dans le comté ont manqué de discipline et de patriotisme. Il y a une autre alternative mise en avant par quelques optimistes du parti: c'est que M. Bisson qu'on dit être un honnête homme et un notaire éminent,—élu surtout par les conservateurs, suivra le parti et votera avec la majorité sur les questions directes de non-confiance. L'histoire est vieille et l'expérience a démontré qu'il n'y faut croire qu'avec la prudence d'un St. Thomas.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, la leçon est bonne et portera ses fruits: elle apprendra au parti conservateur, accoutumé depuis longtemps à des succès faciles, qu'il lui faut s'organiser mieux et compter plus avec les forces locales.

Encore du Pacifique! M. McMullin vient à sa propre rescousse. Il nie avoir vendu les lettres de Sir Hugh et accuse les MM. White, du *Montréal Gazette*, d'avoir voulu vendre leur influence dans l'intérêt de M. Allan. McMullin tire sa conclusion d'une conversation privée qu'il dit avoir entendue entre MM. Abbott et Allan, chez ce dernier. Les MM. White et MM. Allan et Abbott nient positivement et énergiquement. Ce McMullin, que la Tribune de Chicago avoue n'être qu'un pauvre écumeur, se prend trop au sérieux. Pourtant, son intervention dans cette polémique a du bon, il n'en faut pas disconvenir: elle prouve la nécessité absolue d'une enquête faite sous la garantie du serment.

La question des écoles catholiques du Nouveau-Brunswick entre dans une phase nouvelle et qui promet quelques espérances. C'est le commencement des heureux résultats que devaient nécessairement amener la pression du Parlement fédéral. Le Gouvernement local s'est décidé à accorder l'octroi à une école catholique de Carlton. Tous les amis de la liberté religieuse s'en réjouiront. Un des symptômes les plus consolants de la réaction qui se produit, c'est que plusieurs protestants y prennent part.

On ne lira pas sans intérêt les quelques lignes suivantes tirées du *Moniteur Acadien* du 17 courant:

"Au grand scandale des illustres personnages du gouvernement et du bureau d'Education qui vivent et demeurent dans la capitale de cette province, le Conseil de Ville de Frédéricton ne veut pas de la loi des Ecoles de 1871. Une série de résolutions y ont été unanimement adoptées l'autre jour pour engager les commissaires d'écoles à remettre la somme d'argent qui leur avait été donnée par M. Rand comme fonds d'écoles de comté et leur défendre de consentir à l'achat du séminaire baptiste que M. Rand voulait leur transférer, et de demander des soumissions pour la construction des maisons d'écoles. Tout n'est donc pas pour le mieux pour M. Rand dans la capitale!"

Nous avons mis nos lecteurs au courant de tous les faits se rapportant à la correspondance secrète du contrat du Pacifique, tels qu'ils se sont déroulés la semaine dernière et lundi de cette semaine. Ceux qui ont en mains les fils du drame procèdent avec art et de façon à augmenter sans cesse la surprise et la curiosité du spectateur. Les dernières lettres publiées sont foudroyantes, ils est impossible de le nier. L'espace nous manque pour les reproduire en entier. Nous pouvons résumer le tout en très peu de mots.

D'après la lettre de M. McMullin et les documents par lui cités, Sir John A. Macdonald, Sir George E. Cartier, Sir Francis Hincks et l'hon. M. Langevin auraient reçu de Sir Hugh Allan des sommes considérables pour les aider, eux et leurs amis, dans les dernières élections fédérales. La version de M. McMullin est corroborée par une lettre de l'hon. A. B. Foster, Sénateur. Elle établit, *primâ facie*, une preuve sérieuse de la culpabilité du Cabinet fédéral.

D'un autre côté, Sir Francis Hincks nie positivement quant à lui. Le Gouvernement par l'intermédiaire de ses organes, *La Minerve* et le *Montréal Gazette* proclame son innocence et contredit *in toto* les accusations de McMullin. Ces accusations et ces dénégations contradictoires sont parfaitement insuffisantes pour le sentiment public. Sans une enquête complète et efficace, les ministres inculpés resteraient l'objet ou les victimes de soupçons presque justifiés. Ils doivent, eux-mêmes, leurs amis et leurs partisans, insister plus que jamais pour soumettre leur conduite au creuset de l'investigation la plus rigoureuse.

L'hon. M. Ouimet, aussi impliqué par McMullin, adresse à *La Minerve* une énergique dénégation.

Voici en quels termes ce journal formule les "dénégations officielles":

"Nous sommes autorisés par les membres du Gouvernement, nommés dans les lettres de MM. Foster et McMullin, publiées dans le *Herald* de vendredi, et dans la *Gazette* de Montréal et la *Minerve* de samedi dernier, à déclarer, que, en tant que ces lettres ou les documents qui les accompagnent tendent ou paraissent tendre à impliquer les membres du Gouvernement, dans certains arrangements, promesses ou conventions ayant pour but d'accorder ou de favoriser la concession de la charte de la Cie. du Chemin de Fer du Pacifique Canadien, ou le contrat pour la construction de ce chemin de fer comme compensation en retour de services rendus pendant les dernières élections générales et de considérations péuniaires quelconques, ou pour des fins ou pour des raisons incompatibles avec leurs devoirs comme membres du gouvernement, ces communications et ces documents sont ou absolument et entièrement faux, ou formulés de façon à faire naître une impression absolument fausse."

"Nous sommes également autorisé à déclarer que l'arrangement auquel feu Sir George E. Cartier réfère dans sa lettre du 24 août dernier, déjà publié, est un arrangement qui est personnel à lui et à Sir Hugh Allan, et étranger et inconnu aux membres du Gouvernement, et que pour eux tant que le document ne sera pas publié, ils refusent de croire qu'il a trait à la charte ou au contrat du Pacifique Canadien, où à la concession, ou aux moyens de favoriser la concession de l'une ou de l'autre."

"Nous sommes de plus autorisé à déclarer qu'à l'occasion la plus prochaine, tous les faits et les circonstances seront soumis devant un tribunal compétent à recevoir les témoignages assermentés qui s'y rapportent."

Au fond, il n'est peut-être pas mauvais que ce scandale soit donné au peuple électeur. Les accusés seront déclarés innocents ou coupables. Dans le premier cas, on se gardera désormais des invectives et des calomnies engendrées par l'esprit de parti et les haines politiques. Dans le deuxième cas, les électeurs qui se vendent,—et ils sont malheureusement trop nombreux—sauront que ceux qui les achètent ne le font pas à leurs dépens. La leçon sera salutaire et opportune. Nous avons, d'ici à dix ou quinze ans, d'immenses travaux d'amélioration publique à effectuer; ces travaux, de l'aveu des deux partis, de l'aveu de tout le monde, sont nécessaires et destinés à enrichir le

pays. Il faut qu'on comprenne, dès le début, que l'on fait ces ouvrages dans l'intérêt public et non dans l'intérêt de quelques particuliers.

J. A. MOUSSEAU.

ANTI-CHOLÉRIQUE DU DR. CREVIER.

Ce remède célèbre dont l'efficacité est attestée par des préteurs, des médecins et des milliers de personnes, est plus nécessaire que jamais.

A vendre au laboratoire du Dr. Crevier, No. 44, Rue Bonsecours, et chez MM. Devins & Bolton, pharmaciens, Rue Notre-Dame, Montréal.

ALPHONSE PARÉ, président.

LE CHOLÉRA.

Les journaux d'Europe et des États-Unis enregistrent journellement des détails graves et alarmants sur la marche rapide de ce Juif-Errant des maladies épidémiques, le choléra! Ce fléau destructeur sévit avec violence en Allemagne; chaque ville des États-Unis aura bientôt à inscrire sur ses listes mortuaires les victimes du monstre hideux. Déjà les cimetières ont ouvert leur sol funèbre à un nombre assez grand de malheureux frappés de la contagion; les municipalités s'empressent de prendre les mesures sanitaires nécessaires. Les chimistes, les médecins y ajoutent leurs conseils et leurs moyens curatifs; parmi ceux-ci le Docteur Crevier doit être cité, son admirable découverte semble devoir être un antagoniste redoutable pour le sombre pourvoyeur de la Mort; car ceux que sa médication a sauvés se comptent déjà par centaines.

19 Juillet 1873.

Ch. BOYER.

P. T. BARNUM AU PUBLIC.

Une rumeur venant de la part de directeurs de spectacles sans scrupule et adroitement mise en circulation par eux, ayant acquis un certain degré de crédibilité et laissé le public sous l'impression que je diviserai ma grande exhibition ambulante en quittant Boston, je me permets de dire que je n'ai jamais pour un moment entretenu une pareille idée. La grande entreprise, entraînant une dépense de un million cinq cents mille piastres, est l'événement qui couronne ma vie de directeur et gérant, et bien que j'agisse contrairement à l'avis d'un grand nombre de directeurs de spectacles, je m'en tiendrai à ma détermination de garder la combinaison monstre intacte durant toute la saison.

L'humble serviteur du public,

P. T. BARNUM.

L'INDUSTRIE NATIONALE.

Hourrah pour St. Jean!!! Le *Franco-Canadien* du 18 courant contient un article fort encourageant. Les manufactures à St. Jean prospèrent. Il y a là des gens intelligents et entreprenants qui croient que leurs capitaux employés au développement de l'industrie du pays peuvent rapporter autant que s'ils les consacraient à l'importation des marchandises anglaises. Lisons :

NOS MANUFACTURES.

"La manufacture de laine est maintenant en pleine activité et promet de devenir un des plus importants établissements industriels du pays. Les nouveaux jeux de métiers sont déjà installés et fonctionnent depuis plusieurs semaines de la manière la plus satisfaisante. Nos flanelles sont très-recherchées sur le marché, où elles obtiennent le plus haut prix, grâce à leur qualité supérieure. Des ventes considérables et avantageuses ont déjà été faites et les commandes dépassent de beaucoup la production.

"Les MM. Farrar, construisent en ce moment, une allonge de 120 pieds à deux étages, et une autre de 80 pieds, à leur établissement de poterie en grès. Ils ont l'intention, vu l'augmentation énorme de leur débit, d'étendre considérablement leurs opérations.

"La manufacture de faïence est déjà plus qu'à demi bâtie. C'est une immense construction à deux étages, en briques, qui entoure sur les quatre faces un lot de 144 sur 180 pieds. Les opérations commenceront vers le mois d'octobre et donneront dès le début, de l'emploi à plus de cent personnes.

"Les travaux d'organisation de la banque ont forcé les promoteurs de la Compagnie Manufacturière de St. Jean de suspendre leurs démarches depuis quelque temps. Mais ils se proposent de les reprendre sous peu de jours et ils comptent sur la continuation du concours empressé qui a accueilli leurs premières démarches.—Déjà près de \$75,000 sont souscrites au capital de cette compagnie et tout fait présager qu'il sera doublé avant longtemps. Nous avons déjà expliqué au long le but de cette organisation et tous nos concitoyens ont montré qu'ils en apprécient hautement les avantages. Encore un effort et le succès couronnera cette œuvre comme les autres.

"Après l'énumération que nous venons de faire, personne n'osera douter du progrès considérable que fait notre ville depuis quelque temps.

"Tout y respire l'activité. Le commerce est florissant; les ouvriers trouvent constamment de l'emploi à des prix très-élevés et le prix de la propriété foncière à plus que doublé depuis deux ans. Partout on voit s'élever de nouvelles constructions. Dans le cours des douze derniers mois, il s'est bâti, dans les limites de la Corporation près de cent maisons nouvelles, dont plusieurs sont des édifices qui feraient honneur à nos grandes cités; enfin, trois nouvelles rues, ouvertes l'été dernier, sont déjà en grande partie bâties. Décidément St. Jean s'est éveillé de sa longue léthargie et il va enfin profiter de sa position exceptionnellement avantageuse pour le commerce et l'industrie."

En économie politique, plus qu'en aucune autre branche, c'est surtout l'épreuve, l'expérimentation qui

décide du succès. Si les manufacturiers réussissent et progressent à St. Jean, qui les empêche de progresser ailleurs? Non, disons-le franchement. Ce qui, maintenant, retarde les progrès de l'industrie nationale, c'est la routine, la timidité des capitalistes. L'Angleterre n'est plus sur notre chemin. Elle vient de le déclarer en termes formels aux colonies australiennes. Mais la routine est là. Les capitaux investis dans l'importation des articles manufacturés donnent un bon rendement et demandent peu de travail. On aime mieux importer que manufacturer. Cela est si facile! Le passé est là qui garantit l'avenir. Pourquoi se déranger? Les profits du commerce d'importation sont si aisément réalisables.

Le fisc n'a plus d'intérêt à protéger l'importation, l'Angleterre n'exige plus de ces sacrifices. Ce qu'il faut maintenant, ce sont des gens comme les industriels de St. Jean, comme M. Victor Hudon et ses associés ici; des gens qui comprennent la situation et qui savent que le gouvernement fédéral n'a plus d'intérêt à protéger l'industrie anglaise; des gens qui savent cela et qui aient le courage de tenter une première épreuve qu'attend un succès certain. La ville de St. Jean leur en donne un exemple frappant. Ils ont maintenant devant eux la certitude de ne pas rencontrer sur leur marche les nécessités d'un impôt anglais.

J. A. MOUSSEAU.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

ACCIDENT.—Lundi matin, comme le train express de la rivière du Loup arrivait à St. Paschal, un cultivateur qui traversait la ligne en voiture avec sa sœur et un petit garçon au moment où le train arrivait à toute vapeur, vint en contact avec la locomotive. La fille a été tuée du coup; l'homme a été lancé à une grande distance et tellement blessé qu'on ne pense pas qu'il en revienne; l'enfant a eu une jambe fracturée et a reçu de graves contusions, dans le corps. La voiture a été mise en pièces, mais le cheval n'a reçu aucun mal.

L'ingénieur est exonéré de tout blâme, car il a donné tous les signaux nécessaires.

Les noms des victimes de cet accident ne nous sont pas encore parvenus.

MEURTRE A BORDEAUX.—Un sieur Canteau, de Landiras, dont les antécédents du reste n'étaient pas mauvais, paraissait avant hier, devant le tribunal de police correctionnel de Bordeaux pour avoir, il y a quelques mois, porté des coups de serpe à un de ses voisins, le sieur Trénit. Les blessures furent graves; mais il a été établi à l'audience que la réputation de Trénit était déplorable et que Canteau était victime de ces stupides charivaris qui, dans beaucoup de communes, sont de mode dans certaines circonstances. Canteau ne fut condamné qu'à 200 frs. d'amende.

Cette affaire vidée, on en appelait une autre: en ce moment, une violente détonation, à laquelle les échos de la salle des Pas-Perdus ont donné le bruit d'un coup de canon, a retenti; elle a été aussitôt suivie d'une seconde. La cour d'appel, émue par ce tumulte, a levé l'audience, les magistrats en robe rouge de la première chambre se sont précipités dans le vestibule pour se rendre compte de ce bruit insolite qui leur faisait croire qu'un mur s'était écroulé. Les soldats de faction, le garde du palais et la foule couraient vers le lieu d'où l'on voyait un nuage de fumée s'élever.

Voici ce qui s'était passé: Canteau s'était rencontré dans la salle des Pas-Perdus avec Trénit père et fils, jeune homme de vingt-cinq ans. Au moment où ces deux hommes montaient l'escalier qui mène au greffe, Canteau avait sorti de sa poche un pistolet, et, presque à brûle-pourpoint, avait tiré ses deux coups; le père n'avait pas été touché, la balle avait effleuré sa blouse; mais le fils avait été atteint mortellement; il eut cependant la force de monter une vingtaine de marches, pour aller s'affaisser dans le corridor. C'était un spectacle horrible d'entendre ce malheureux père appeler au secours, criant que l'assassin avait tué son fils, son cher fils!...

La mère aussi se trouvait là et fondait en larmes. Le fils a expiré pendant qu'on le transportait à l'hôpital Saint André.

Le commissaire de police d'Arcachon, qui se trouvait là par hasard, a arrêté l'assassin.

Amené devant le juge d'instruction, Canteau a répondu qu'il ne fallait mourir qu'une fois, et, qu'après tout, il aurait la satisfaction de ne pas finir de la main des Trénit, qu'il déteste.

Il prétend que menacé par Trénit père et fils, il aurait acheté un pistolet et prévenu l'adjoint au maire du port de cet arme, qui devait lui servir en cas d'agression de leur part.

Deux avocats, MM. Méran fils et Jolivet, ont failli être atteints par le premier coup de pistolet.

Cette triste affaire a causé au palais une profonde émotion.

M. T. E. Foster, de cette ville, a été, samedi dans la nuit, la victime d'un vol des plus audacieux. M. et Madame Foster s'étaient embarqués dans un char-palais sur le train de 3.45 h.s. allant à Boston, par le chemin de fer Vermont Central. Comme M. Foster avait peu dormi la nuit précédente et qu'il se sentait beaucoup fatigué, il se retira dans sa chambre vers 9 1/2 heures. Avant que de se mettre au lit, il eut la précaution de placer sa montre, sa chaîne, son argent et autres articles de prix dans les poches de son pantalon, qu'il roula et plaça dans un endroit sûr. Malgré cette précaution, le matin lorsqu'il s'éveilla, il s'aperçut avec surprise qu'il avait été volé; tous les objets que nous venons d'énumérer, évalués à la somme de \$200 et \$300 en argent, étaient disparus. M. Foster pense que le hardi voleur a dû se servir de chloroforme, vu qu'ils en ressentaient encore tous les deux les effets. On a pris toutes les mesures possibles pour réussir à découvrir ses traces.

PROCÈS REMARQUABLE.—Ce procès vient de se terminer à St. Thomas, dans la Province d'Ontario. Le nom de la prisonnière est Fanny Betterley; c'est une belle jeune fille de vingt ans; elle est accusée d'avoir tué Alfred Bradley.

C'est une étrange histoire.

La famille Betterley se compose de huit personnes; mais Fanny travaillant ailleurs, ne couchait que le samedi, et le dimanche à la maison paternelle.

Le six courant, vers dix heures, tous les membres de la

famille Betterley se retirèrent comme de coutume chacun dans leur chambre, mais vers minuit, des coups violents frappés à la porte de leur demeure, les tirèrent de leur sommeil: trois hommes essayaient d'enfoncer la porte.

Le père Betterley, retenu au lit par la maladie ne pouvait se lever. Rien ne peut décrire la terreur qui s'empara de cette pauvre famille. Pendant au-delà d'une demi-heure les trois misérables firent tous leurs efforts pour enfoncer la porte, dans le but avoué d'outrager Miss Betterley; heureusement cette porte résista.

Fanny déploya un merveilleux sang-froid; à différentes reprises elle avertit ces brigands que s'ils ne s'éloignaient pas, elle se verrait obligée de faire feu sur eux; mais rien ne put faire renoncer ces brigands à leur infâme projet. Voyant que ces avertissements ne servaient à rien Miss Betterley saisit le fusil de son père et tua Alfred Bradley au moment où il essayait de s'introduire dans la maison par la fenêtre.

C'est sous ces circonstances que Miss Betterley fut traduite devant la justice sous l'accusation de manslaughter. Il va sans dire qu'elle fut acquittée sur le champ. Le Juge Hughes dit que la jeune fille, voyant sa famille attaquée et son honneur ainsi en jeu avait eu parfaitement raison de faire feu sur les trois brigands. "Cet homicide, dit le savant juge, est parfaitement justifiable; loin de blâmer cette jeune fille, je n'ai que des éloges à lui faire."

Tout autre jugement aurait été non-seulement incompréhensible mais injuste.

La population de St. Thomas a fait une véritable ovation à Miss Betterley.

Le Liqueur Rhumatique de Jacobs guérit les estropiés de tous genres.

Les Pilules Laxatives et Toniques du Dr. Colby guérissent le mal de tête.

LE SPIRITISME.

Nous continuons de citer des extraits du livre intéressant de M. Des Mousseaux sur le spiritisme:

Je remplirais facilement un volume d'exemples bien constatés de manifestations spirites, surtout de celles qui s'opèrent par l'entremise des tables, et j'en sais de tout autrement effrayantes que celles-ci. Mais je ne puis ni livrer au public toutes mes autorités, ni tout dire. Je veux cependant rapporter, sous forme d'avertissement, un fait de quelque importance.

Chez une personne placée dans une position sociale éminente, une table rendait de fréquents oracles. Elle se plaisait à converser. Elle était une âme souffrante, une âme dolente; et comment la justice de Dieu eût-elle pu la ménager?

Du vivant de son corps, elle avait commis un acte de la plus insoutenable improbité. Rien ne manquait à l'accusation que cette âme repentie portait contre elle-même; elle rapportait le siècle et l'année de son crime, elle en précisait la date, elle disait le lieu même où l'acte coupable s'était accompli!

Un peu plus tard, cependant, la même table, commençant à se donner pour un démon, refusa de répondre aux questions importantes qui lui étaient adressées, à moins que l'on ne consentit à s'engager avec elle par un pacte; et de quoi s'agissait-il dans ce pacte?... De peu de chose en vérité; de lui livrer son âme!

Mais, en définitive, qui donc es-tu? lui disait la personne qui l'interrogeait.—Je suis le démon!—Et que me veux-tu?—L'avoire!

—Va, dit ailleurs l'Esprit de la table; cesse de travailler, cesse de peiner, je suis là toute prête à t'aider, à te soutenir, écoute mes paroles, accepte mes conseils; y es-tu? que t'en semble? Laisse en paix ta sottise conscience; déjà n'as-tu pas gagné quelque chose à me croire? Et puisque je t'aide, il faut me payer de retour; je me donne à toi... du courage, allons, il faut te donner à moi! Que dis-tu? tu viens d'accepter mon secours, bravo; rien ne te reste à faire, et, je te le déclare, tu m'appartiens... Cesse de craindre, et prends quelque confiance en moi!

—Mais tu n'as point toujours parlé de la sorte, Esprit menteur et jaloux! Tu souffrais, tu prétendais souffrir; tu te donnais pour une âme, et tu parlais en pénitent, en enfant de l'Eglise du Christ. Tu désirais nos prières, tu sollicitais le saint sacrifice de la messe pour obtenir la paix et le bonheur!

—Bon! ne fallait-il point d'abord parler votre langage? Et c'est afin de ne point trop brusquement vous offusquer que je cheminai en apparence dans l'ornière de vos préjugés catholiques. Si j'ai menti, c'est pour votre bien; je veux dire vrai maintenant... Le purgatoire n'est point...—Et l'enfer?—L'enfer est moins encore!—Quel est donc le lieu de l'éternelle justice, quel est le lieu de l'éternelle miséricorde?—L'un est le ciel, et l'autre... est le ciel encore!—Le criminel et l'innocent éprouveront donc à jamais le même sort? Nulle différence n'est donc, après la mort, entre la victime et le bourreau?—Non, sans doute, cela vous étonne ici-bas! mais, en vérité, la différence est nulle.—Et quel est donc le nom du Dieu de ce monde et de ce ciel?—Fatalité!

En vérité, qu'eussent dit de plus les Esprits dont les oracles asservissaient le monde sous le règne humiliant du paganisme?...

... Vraiment dignes des dieux de la dernière époque de cette corruption universelle, les Esprits qui, dans les manifestations modernes, se transforment fréquemment en anges de lumière, n'ont épargné, ni du côté des mœurs, ni du côté de la religion, les plus détestables conseils. Tantôt, et selon l'occasion, leur langage devient libre, provoquant, lascif, leurs sollicitations impures et quelquefois infâmes; tantôt s'attachant à la religion, après lui avoir rendu d'hypocrites hommages, ils ébranlent la foi, ils encouragent l'incrédulité, ils exaltent l'impicité! Que dire? leurs paroles de séduction, leurs mensongères promesses ont semblé prêtes quelquefois à dépasser les limites du fabuleux, si peu que l'on parût se prêter à former un pacte avec eux, au prix de quelque épouvantable sacrilège...

DÉCÈS.

Le 20, Joseph-Marie, R. P. Raoul, enfant de Louis Joseph Hérad, à l'âge de 6 mois, 10 jours.

[Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1868.]

CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

—Est-ce à dire, ma chère, que vous auriez aussi eu la vôtre? demanda la femme du procureur-général.

—Je le crois bien! Interrogez plutôt M. de Mornac. Mais, non, sa modestie l'empêcherait de vous raconter l'affaire dans les détails qui lui font le plus d'honneur. Aussi bien vais-je vous la raconter moi-même.

On fit cercle autour de la brillante jeune fille. Pendant qu'elle exposait d'une façon charmante et enjouée le danger qu'elle venait de courir, Mornac regardait à droite et à gauche pour se donner une contenance, quand ses yeux tombèrent sur M. de Vilarme. Ce dernier, qui, depuis une minute, le fixait du regard en fronçant ses épais sourcils roux, baissa tout aussitôt les yeux.

—Mordious! pensa Mornac, Vilarme ici! Ah! bandit, gare à toi! Nous nous reverrons ailleurs et bientôt!

—Si tu te veux immiscer dans mes affaires, se disait au même instant Pierre de Vilarme, je trouverai moyen, tout Gascon que tu es, de te forcer à me céder le pas.

La narration de Mlle de Richécourt ayant concentré l'attention sur Mornac, on se mit à accabler le chevalier de questions sur la France et sur la cour du jeune roi.

Mornac s'exprimait avec une grande facilité. Comme il ne l'ignorait pas, du reste, il accepta avec empressement l'occasion qui lui était offerte de faire de belles phrases et de poser un peu.

Aux hommes il parla du surintendant Fouquet, qui, arrêté depuis trois ans, devait enfin subir, dans l'automne de cette année 1664, son procès définitif pour déprédation des deniers publics. Il dit combien le roi était irrité contre ce malheureux administrateur, dont l'amabilité, le grand esprit et la libéralité avaient séduit tant de personnes, entre autres, Saint-Evremond, le philosophe, Gourville, Pellisson, Mme de Sévigné, Mlle de Scudéri et le fabuliste La Fontaine, tous gens dont la courageuse amitié lui devait sauver la vie.

Aux dames, plus désireuses d'entendre parler des faits et gestes de la cour, Mornac s'étendit avec complaisance sur les détails des divertissements donnés par le roi pour plaire à sa jeune maîtresse, Mlle de La Vallière. Après avoir fait mention du carrousel de 1662, il décrit assez minutieusement la grande fête de Versailles. Elle avait eu lieu au commencement de l'été même. Il énuméra cette cour brillante, composée de six cents personnes défrayées avec leur suite aux dépens du roi, la magnificence des costumes du monarque et de ses courtisanes, les courses, les joutes, la cavalcade suivie d'un char doré de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, de vingt-quatre de long, et représentant le char du soleil; puis l'illumination où quatre mille gros flambeaux éclairaient l'endroit où se donnaient ces jeux, quand la nuit venait, car la fête avait duré sept jours; et le festin servi par deux cents personnages représentant les saisons, les faunes, les sylphes, les dryades avec des pasteurs, des vendangeurs et des moissonneurs; enfin les divertissements du théâtre où Molière avait fait jouer la comédie de la *Princesse d'Elide*, la farce du *Mariage forcé*, et surtout les trois premiers actes du *Tartuffe*, chef-d'œuvre que le roi avait voulu entendre avant même qu'il fût achevé.

Le Gascon eut soin de dire qu'il avait assisté, pris part à ce passe-temps royal. Il trouva même moyen d'avouer, modestement, qu'il y avait fait assez bonne figure. Mais il négligea d'ajouter qu'il s'y était à peu près ruiné en frais de costumes pour une certaine baronne, très-belle du reste, qui se trouvait alors à Paris et qui devait assister de loin à ces jeux où c'était une très-grande faveur que d'être invitée; la susdite baronne lui ayant en sus dérobé trois mille écus avec lesquels elle s'en était allée, sans aucun adieu. Ce qui avait déterminé notre cadet à venir se refaire au pays d'Amérique.

Il venait de finir qu'on l'interrogeait encore, tant ces détails charmaient la société tout éblouie par le mirage de ces splendeurs éloignées, quand un domestique vint dire que le jeune M. Jolliet demandait à voir Mlle de Richécourt un instant.

—Mais, faites entrer M. Jolliet, dit Mme d'Auteuil.

Mlle de Richécourt la remercia d'un regard. Un instant après apparut un grand garçon de dix-huit ans, à la figure ouverte, intelligente et distinguée, mais aux manières un peu timides et embarrassées, comme celles de tout collégien: Louis Jolliet venait de terminer ses études au collège des Jésuites. Le pauvre jeune homme, tout intimidé par tant de regards fixés sur lui, s'avança en rougissant vers la maîtresse de la maison et la salua pour tant

avec distinction; car, malgré tout, il avait dans les veines du sang de gentilhomme, et, par son grand-père maternel, les d'Abancourt revivaient en lui.

Il se tourna, en rougissant plus encore, vers Jeanne de Richécourt.

—Ma mère, dit-il, a été bien inquiète à votre sujet, mademoiselle, en apprenant le danger que vous venez de courir. Et j'ai bien regretté avec elle que vous ayez refusé l'offre que je vous avais faite de vous accompagner.

—Je suis très-sensible à votre sollicitude, répondit la jeune fille; mais ce danger n'existant plus, vous devez vous rassurer, et pour moi, je ne puis maintenant que me réjouir d'une circonstance qui m'a fait reconnaître plus tôt l'un des membres de ma famille, M. de Mornac.—Permettez-moi, mon cousin, de vous présenter monsieur Jolliet, le fils ainé de ma bonne mère adoptive.

Par cette délicate attention, Mlle de Richécourt tirait d'embarras le jeune homme, qui, ne se sentant plus ébloui par tous ces regards de femmes, se mit à causer à l'aise avec Mornac. Quelques minutes après, ils parlaient et riaient tous deux comme de vieux amis; car leurs natures franches et sympathiques s'étaient aussitôt comprises.

Mme d'Auteuil quitta sa place un instant pour donner des ordres. Mornac, qui était l'occasion, vint s'asseoir auprès de Mlle de Richécourt. Le jeune Jolliet laissé seul se rapprocha de M. de Vilarme, qui, le dos appuyé contre le mur près de la causeuse où Jeanne était assise, semblait perdu dans une profonde rêverie. Tandis que Jean Jolliet engageait la conversation avec M. de Vilarme, Mlle de Richécourt disait rapidement à voix basse à Mornac.

—Je ne me suis pas trompée, n'est-ce pas, monsieur le chevalier, vous êtes bien ce parent dont mon pauvre père m'a si souvent parlé?

—Certainement, mademoiselle; j'ai l'honneur d'être votre cousin au second degré, par M. du Portail, dont votre père a porté autrefois le nom avant que Sa Majesté Louis XIII l'eût fait comte de Richécourt. Si nous ne nous sommes pas connus en France, vous et moi, c'est que j'ai été assez longtemps à l'étranger, et que les deux fois que j'ai rencontré feu M. le comte à son château, la dernière dans de bien tristes circonstances, vous étiez au couvert.

—C'est bien cela! murmura Jeanne d'un air rayonnant. Merci à Dieu de m'avoir envoyé celui-là même sur lequel je me puis appuyer en toute confiance! Pardonnez-moi, mon cousin, de ne vous parler que par périphrases; il m'est impossible d'être plus explicite à présent. D'abord nous n'en avons pas le temps, et puis celui de qui j'ai tout à craindre doit m'observer en ce moment.

—Qui donc, ma cousine?

—M. de Vilarme. Méfiez-vous de lui; c'est un monstre que cet homme.

—Oh! je le connais, et peut-être mieux que vous encore, ma cousine! Feu M. votre père vous a-t-il jamais parlé de ce Vilarme?

—Non.

—N'importe; sans savoir ce qui vous porte à le haïr, je comprends moi, pauvre enfant! la répulsion naturelle, l'horreur même que vous devez éprouver à sa vue.

—Comment! expliquez....

—Non! pas maintenant, ce serait trop horrible et trop long à vous raconter ici. —Mon Dieu, que voulez-vous donc dire! Je tremble.... Mais vous avez raison, il pourrait vous entendre, il est à côté de nous.... Demain.... n'est-ce pas? Ah! l'heureuse idée! Ecoutez, mon cousin! Demain, Mlle Jolliet, ma mère adoptive, se rend avec son fils et ses serviteurs, pour veiller à ses moissons, sur sa terre de la Pointe-à-Lacaille. Je l'ai décidée, comme les années précédentes, à m'emmener avec elle. Venez me reconduire ce soir à ma demeure, et je vous ferai demander par le jeune Jolliet de nous accompagner en ce voyage. Notre parenté vous y autorise, et par le temps qui court, où les Sauvages sont toujours aux aguets, une bonne escorte est plus que nécessaire. A la Pointe-à-Lacaille, nous pourrions nous voir seul à seul. Vous me direz tout! Et vous m'aideriez à échapper aux obsessions de cet homme odieux! Mais, chut! voici Mme d'Auteuil qui revient.

En ce moment, Mlle de Richécourt aperçut du coin de l'œil quelqu'un qui se penchait derrière elle pour reprendre son mouchoir qu'il avait laissé tomber. C'était Vilarme qui, après s'être redressé, passa son bras sous celui du jeune Jolliet, s'éloigna de quelques pas et lui dit:—Mlle de Richécourt m'a tantôt appris le voyage que vous faites demain à la Pointe-à-Lacaille. (Vilarme, n'ayant pas parlé de la soirée à Mlle de Richécourt, mentait effrontément). Comme les Iroquois rôdent sans cesse aux environs, je crois que plus votre escorte sera nombreuse plus sûr en sera votre voyage. Si vous les voulez bien accepter, je vous offre mes services, tout faibles qu'ils sont, et je serai fort heureux de vous accompagner.

Outre que je pourrai vous être utile, j'aurai l'occasion de continuer mes observations sur votre beau pays, et d'aller chasser dans les îles situées en face de la Pointe-à-Lacaille. On dit qu'elles sont bien giboyeuses!

Surpris par cette demande à brûle-pourpoint, le jeune Jolliet accepta les offres de M. de Vilarme. Mais après deux minutes de réflexion il s'en repentait. Bien que Mlle de Richécourt ne lui eût jamais rien dit contre M. de Vilarme,

il n'était pas sans s'être aperçu de l'antipathie qu'elle ressentait pour cet étranger, qu'il détestait lui-même sans trop savoir pourquoi, ou peut-être pour un motif que nous découvrirons bientôt et que le jeune homme ne se voulait point avouer.

La soirée s'écoula sans autres incidents dignes de remarque. L'heure du départ arrivée, M. de Vilarme vint demander à Mlle de Richécourt la faveur de l'accompagner chez elle. Mais celle-ci refusa gracieusement en disant que MM. Jolliet et de Mornac s'étaient offerts avant lui et qu'elle avait accepté leurs services.

Vilarme se mordit les lèvres et se perdit aussitôt dans le groupe des invités qui sortaient.

Pendant que Mornac allait chercher son chapeau, qu'il avait laissé dans l'antichambre, Jeanne dit rapidement quelques mots à l'oreille de Louis Jolliet, qui répondit par un mouvement affirmatif.

En regagnant le logis de sa mère, Jolliet pria Mornac d'accompagner sa famille à la Pointe-à-Lacaille.

Mornac le remercia avec effusion, et il fut convenu que le chevalier rencontrerait ses nouveaux amis le lendemain matin sur les neuf heures, à la basse-ville, près du Magasin.

Le gentilhomme laissa Mlle de Richécourt à la porte de la demeure de Mme Guillot, après avoir baisé la main de sa cousine et souhaité le bonsoir à Louis Jolliet, et s'en revint à l'hôtel-lerie du Baril d'Or, en longeant le mur d'enceinte du château Saint-Louis.

La nuit était noire et quelques rares étoiles se montraient seulement au ciel. Les rues de la petite ville étaient sombres et désertes, et Mornac n'entendait d'autre bruit que celui de ses pas et que les notes étranges et plaintives d'une jeune Huronne qui endormait son nouveau-né. Ce chant doux, triste et lent, venait du fort des Hurons que le chevalier longeait en ce moment, et sortait d'un ouïouam à peine éclairé par les lueurs mourantes d'un feu qui allait s'éteindre.

Mornac s'engagea dans l'ancienne rue Notre-Dame. Comme il arrivait au coin de la ruelle du Trésor, un homme, le feutre rabattu sur les sourcils, et le bas du visage masqué par le pan d'un manteau, se jeta sur lui l'épée au poing.

Le chevalier, qui avait cru entendre un bruisement précéder l'attaque, se jeta de côté et de gaina. De sorte que la lame de l'inconnu rencontra celle du Gascon, qui s'écria, entre deux parades:

—Eh! sandious! à qui en voulons-nous, l'ami? Est-ce à ma bourse? Je l'ai malheureusement oubliée en mon logis; encore ne vaut-elle pas la peine qu'un chrétien risque de se faire taillader des boutonnières dans la peau, pour les quelques louis que je possède encore. Ah, çà! monsieur le coupe-jarret, c'est donc à ma vie que vous en voulez! Eh bien! vous allez voir que j'y tiens furieusement. Attendez!

Mornac se fendit à fond avec la promptitude d'un ressort qui se détend. Mais la pointe de son arme ne rencontra que le vide. L'inconnu, qui avait probablement compté assassiner le gentilhomme avant que celui-ci fût sur ses gardes, avait rompu brusquement, et se sauvait à toutes jambes sur la grande place en longeant le portai de la grande église.

Mornac se lança à sa poursuite, mais le spassin disparut presque aussitôt près de la clôture qui entourait le clos Couillard et passa derrière la cathédrale en gagnant l'Hôtel-Dieu. Le chevalier qui ne connaissait pas bien l'endroit, ne poussa pas plus avant ses recherches et remonta vers l'auberge du Baril d'Or en grommelant:

—Il faisait trop noir pour le bien reconnaître, mais que je sois écorché vif si ce n'est pas ce vilain Vilarme! Ah! monsieur de l'œil louche, il vous faudra désormais plus d'adresse dans le regard et le poignet si vous voulez me retrancher du nombre des vivants. Nous nous reverrons avant longtemps! Et alors..... Un quart-d'heure après, Mornac murmurait dans son lit:

—C'est égal, cap-de-dious! ma première journée passée à Québec est assez bien remplie: dégringolade du haut en bas de la terrasse! trois aventures assez drôles avec le prince Griffes-d'Ours, reconnaissance inspirée d'une belle cousine, petit guet-apens ce soir, voilà de quoi empêcher un bon gentilhomme de trouver le temps long! Puisque la Fortune se charge de me donner d'aussi fréquentes distractions, espérons qu'elle voudra bien aussi diriger le cours du Pactole dans ma bourse. Car, Dieu me damne s'il me reste plus de vingt louis en tout bien! On ne va pas loin avec ça, mordious!

Ces dernières réflexions du Gascon se confondirent avec son premier ronflement.

CHAPITRE V.

LE VOYAGE.

Le lendemain matin, sur les neuf heures, vis-à-vis le Magasin et dans une chaloupe que la vague berçait doucement à quelques pieds du rivage, un homme se tenait debout. Au soin qu'il prenait de ne pas laisser échouer l'embarcation, à l'impatience qu'il manifestait en jetant de fréquents regards dans la rue Sous-le-Fort, il était évident qu'il avait quelqu'un à prendre à son bord et qu'il attendait. Cet homme, trapu, aux traits énergiques mais non

pas sans indices de bonté d'âme, s'appuyait sur une longue gaffe en s'y retenant de ses mains larges et calleuses. Il s'appelait Baptiste Joncas, et cultivait, à titre de fermier, la terre que Mme Guillot possédait à la Pointe-à-Lacaille et qu'elle tenait de son père, feu M. d'Abancourt. Cet homme avait pratiqué plusieurs métiers. D'abord il était venu au Canada comme marin; puis il s'était fait trappeur, coureur des bois, interprète et enfin cultivateur.

A quelques pas de là, sur la plage, un second personnage, compagnon du premier, s'appuyait sur la pince d'un canot d'écorce à moitié tiré à sec sur la rive. C'était un Sauvage de haute stature, à la peau luisante et couleur de cuivre, au regard perçant et fier. Il était à demi-nu et le vent du matin gonflait par derrière le manteau de peau de castor qui recouvrait négligemment ses épaules et laissait découverts la poitrine et les bras.

—Mon frère! lui cria Joncas, ne crois-tu pas que la marée commence à monter?

—Oui, camarade, répondit le Renard-Noir, dont le regard se glissa comme un trait sur le fleuve.

—Et nos gens qui n'arrivent pas! Je leur ai pourtant bien dit que nous n'aurions pas trop de tout le montant pour nous rendre afin de pouvoir entrer dans la rivière à Lacaille au commencement du baissant et avant que les battures soient trop découvertes. Le vent ne donne pas mal; mais il n'aurait qu'à tomber..... Ah! les voilà, je crois.

Joncas regardait vers le haut de la rue Sous-le-Fort. Il aperçut un groupe de personnes qui descendaient de la haute-ville et s'approchaient.

—Oui, reprit-il, c'est madame et sa suite.

Un instant après apparurent Mme Guillot, qui se retenait au bras de son fils Louis Jolliet, et Mlle de Richécourt, s'appuyant sur l'avant-bras galamment arrondi du chevalier de Mornac. Derrière eux venait le sombre Vilarme, qui jetait des regards farouches sur Jeanne et son cavalier. Enfin suivait Jean Couture, l'un des garçons de ferme de Mme Guillot. Il était chargé de paniers et d'effets. Chacun, à l'exception des deux femmes, était armé d'un mousquet. Mornac et Vilarme avaient en outre des pistolets à la ceinture.

C'était chose sérieuse, à cette époque, qu'un voyage d'une dizaine de lieues. On dit même que les bons bourgeois de Québec ne s'embarquaient jamais pour les Trois-Rivières ou Montréal sans s'être confessés avant leur départ et avoir fait leur testament. Les temps ont un peu changé, Dieu merci!

—Embarque! embarque! cria Joncas d'aussi loin qu'il se put faire entendre.

—Ce bon Baptiste est pressé, à ce qu'il paraît, dit Mme Jolliet en hâtant le pas.

Comme ils arrivaient sur le rivage, les apprêts de l'embarquement occasionèrent quelque va-et-vient. Mlle de Richécourt en profita pour dire rapidement à l'oreille de Mornac, car il semblait frémir d'impatience:

—Je vous en prie, mon cousin, ne faites pas maintenant d'esclandre! Laissez ce vilain homme nous accompagner. Nous n'aurions pas pu converser à notre aise dans la chaloupe, en supposant même que ce Vilarme n'eût pas été avec nous. Une fois là-bas, je me charge de le tenir à distance. Je me sentirai forte à côté de vous. Alors nous causerons. Mais, d'ici là je vous en supplie!..... Et surtout pas de duel! S'il allait vous tuer, je resterais seule et sans défense, moi!

Le long regard suppliant qui les accompagnait persuada pour le moins autant Mornac que les paroles de sa belle cousine.

Vilarme n'osait se rapprocher trop brusquement des jeunes gens et ne pouvait les entendre. Mais il fixait sur eux des yeux de vipère.

Au moyen du canot d'écorce, Mme Guillot s'était déjà rendue à bord de la chaloupe, à l'arrière de laquelle elle avait pris place.

—Allons! mademoiselle Jeanne, c'est votre tour! lui cria Joncas.

La jeune fille s'assit dans le canot, afin que le Renard-Noir la transportât à bord de la chaloupe.

Comme le canot d'écorce pouvait encore contenir une personne, Vilarme fit un mouvement pour prendre place avec Mlle de Richécourt. Mais celle-ci dit vivement à Mornac:

—Asseyez-vous ici, mon cousin, devant moi et bien au fond, pour ne point faire chavirer le canot.

Vilarme, qui manœuvrait ainsi pour se placer, dans la chaloupe, auprès de Jeanne, se mordit la lèvre et resta blême de colère sur la grève.

Si tous ces préparatifs de départ n'eussent pas absorbé l'attention de nos personnages, ils auraient peut-être pu voir, en ce moment, au coin d'une des maisons les plus rapprochées de la rue Sous-le-Fort, un homme qui semblait épier les voyageurs. Son corps était caché, mais son épaule droite et sa tête, au sommet de laquelle se balançaient des plumes d'aigle, dépassaient l'angle de la maison.

C'était Griffes-d'Ours, le chef iroquois.

Un quart d'heure auparavant, lorsque Mlle de Richécourt, Mme Guillot et ses hôtes avaient traversé la place d'Armes pour se rendre à la basse-ville, Griffes-d'Ours et ses guerriers sortaient du château Saint-Louis. D'un coup d'œil, l'Iroquois avait reconnu cette belle jeune fille qui lui avait échappé, la veille au soir.

—La vierge blanche! s'était-il dit.

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

SUICIDE.—M. William Storrs, commissaire de police à Rochester, s'est donné volontairement la mort, lundi matin, en se jetant dans la citerne qui se trouve dans la cour de sa résidence. On attribue son suicide à un accès d'aberration mentale.

ASSASSINAT.—Nous lisons dans une correspondance particulière de Paisandu (Rio de la Plata) datée du 22 mai :

« Hier à 4½ heures de l'après-midi don Pablo de la Morvonnais a été assassiné au milieu de la Calle del Puerto. L'assassin est en prison, et il révélera sans doute à l'instigation de qui il a agi, car c'est un étranger que personne ici ne connaît. La mort a été instantanée, et don Pablo n'a pas dit un seul mot. Il était debout, parlant, avec deux bateliers, quand l'assassin s'est approché par derrière et lui appliquant un pistolet sur la tête a fait feu deux fois.

HOMICIDE.—Avant hier soir vers 11½ heures, à la suite d'une altercation devant le cabaret de Peter McAleer, Delancey street, un nommé Patrick Cassels a frappé violemment Peter Wilson, camionneur au n. 190 Delancey street et frère du capitaine de Police Wilson, du vingt-deuxième precinct. Wilson est tombé, sa tête a porté sur le pavé, et quand on l'a relevé il avait perdu connaissance et le sang jaillissait de la bouche, des narines et des oreilles. Le blessé a été porté sur un brancard dans la station de police, où il a été examiné par le docteur Roberts, qui a déclaré que la blessure n'offrait aucun danger. En conséquence Wilson a été transporté à son domicile, et il est mort à 5½ heures du matin. Patrick Cassels est écroué. Les détails de la scène dans le cabaret McAleer ne sont pas connus, les nombreux témoins refusant de divulguer ce qui s'est passé sous leurs yeux. Peut-être se montreront-ils moins réservés devant la justice.

DÉRAILLEMENT.—Avant hier soir le wagon à lits d'un train du chemin de fer Atlantic, Mississippi and Ohio, a déraillé et roulé au fond d'un talus, près de New River Bridge, (Virginie.) Un aiguilleur a été tué, et le conducteur du wagon à lits a eu une jambe cassée. Une demi-douzaine de voyageurs ont en outre reçu des blessures de peu de gravité.



CANAL LACHINE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour des Hangars à Farine," seront reçues à ce bureau, jusqu'à VENDREDI, le PREMIER JOUR d'AOUT prochain, pour la construction de deux Hangars à Farine sur les Bassins St. Gabriel maintenant en voie de construction.

On pourra voir les plans et devis des travaux en question au Bureau du Canal, Montréal, le 1er et après LUNDI, le VINGT-UNIÈME JOUR de JUILLET, où l'on pourra se procurer des blancs imprimés de soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables résidant dans la Puissance, voulant se porter garants pour l'accomplissement du contrat, doivent être apposées à chaque Soumission.

Le Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 17 Juillet 1873.

TELEGRAPHIE.

Les jeunes gens et les demoiselles qui désirent se qualifier pour remplir les nombreuses positions qui seront offertes au printemps sur les diverses lignes télégraphiques, sont invités à se présenter de suite à l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE, No. 75, Rue St. Jacques. Le système d'enseignement suivi dans cette institution a reçu l'approbation des premières autorités du pays, et nous n'en voulons pas d'autre preuve que le fait que presque toutes les nouvelles positions remplies depuis deux ou trois ans ont été par des élèves de l'Institut. Quant au succès de la méthode que l'on y suit, qu'on lise le certificat suivant :

"COOKSHIER, 21 décembre 1872.
"A. M. MORGAN, Propriétaire de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

"MONSIEUR.—La présente est pour certifier que seulement huit semaines d'étude et de pratique dans l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE m'ont mis en état de recevoir les messages au taux de 23 mots à la minute, et que je considère le système que vous y suivez comme très excellent.

Votre etc., "S. J. OSGOOD."

Le cours régulier est de trois mois ; mais comme on le voit par le témoignage ci-dessus, les personnes qui ont beaucoup d'aptitude peuvent se qualifier en bien moins de temps. Les élèves avancés ont l'avantage de pratiquer sur une ligne régulière et d'être placés sur un grand circuit.

Le prix du cours est de TRENTE DOLLARS, y compris l'usage des instruments. Tous les accessoires de l'école sont nouveaux et au grand complet. J. V. MORGAN, Propriétaire,

75, RUE ST. JACQUES, Montréal.

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés ! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses : G. STINSON & CO., Portland, Maine.

1873. 1873.
Ligne de Vapeurs de la Malle Royale,
DE LA
COMPAGNIE DE NAVIGATION
DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA.
Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie.
"Vap ur "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd.
" " "Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald.
" " "Princess," Capt. P. McGowan.
REMOVANT.
Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connocation avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires.

LE BAGAGE EST CHÈQUE. (Repas et Cabine extra.)
Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides.
Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir.
Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques en Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage.
Le Fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun délai.
On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure ; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal ; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.)
CHARLES GARTH & CIE.
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS
DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.
On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.
Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25m.

HOTEL SAINT-LOUIS, KAMOURASKA
LE SOUSSIGNÉ informe les Touristes qu'il vient d'ouvrir le grand Hôtel tenu par Mme. Smith depuis six ans. Il a fait à cet établissement les réparations nécessaires pour qu'il demeure une maison de première classe. Un piano et autres instruments de musique seront à la disposition des pensionnaires ; aussi, des chambres pour les bains à l'intérieur de la maison et sur la grève.
Le vapeur "Clyde" fera régulièrement deux voyages par semaine. Le quai n'est qu'à quelques pas de l'Hôtel. Les voitures de M. Thomas Ward seront constamment à la disposition de nos hôtes, et il y aura aussi des chaloupes pour les excursions aux Isles ainsi que pour la pêche.
A. E. TALBOT, propriétaire.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.
Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.
Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27m.

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous : aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs.
La partie officielle ayant pour titre : "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa ; l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée : "The Mechanics' Magazine," comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industrielles, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison.
Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bague elle en aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers.
Des numéros specimens sont fournis gratis sur demande.
GEO. E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

DAY & DEBLOIS, FONDEURS ET MANUFACTURIERS, No. 114 à 120 RUE ANNE, GRIFFINTOWN, MONTREAL.

EXÉCUTENT toute espèce d'ouvrages pour bâtisses, savoir : Colonnes, Corniches, Consolles et fonte pour machinerie faite à ordre. Aussi un assortiment complet d'Éviers, Bains, Cais de cheminées, etc. Aussi toute espèce de Patrons, Sculptures et réparations faite à ordre sous le plus court délai, à bas prix. 4-211

Loterie Ville-Marie.
Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.
32,000 BILLETS À \$1.00 CHAQUE.

Table listing ticket prices and values for the Ville-Marie Lottery. Includes categories like 'Une propriété', 'Deux lots de terre', 'Huit lots de terre', etc., with corresponding values up to \$21,200.00.

DONS :
1—A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale. 2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes... 1,000 00
3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)..... 1,000 00
4—Aux Sœurs du Bon Pasteur..... 500 00
5—Aux Jésuites..... 500 00
6—Aux Oblats..... 500 00
7—Aux Sœurs de la Miséricorde..... 500 00
8—Aux Sœurs de la Providence..... 500 00
9—A la Colonie Piopolis..... 500 00
\$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.
Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.
Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.
La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.
Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.
Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.
Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.
Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.
POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS. 20 " " 22 " etc.
Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.
S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement. 4-7 m. Montréal, 22 janvier.

GEORGE YON, MARCHAND DE POELES, GLACIERES, REFRIGERATEURS ; PLOMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considerable de Poêles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10 ; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.
L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés.
Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Tout commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.
Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 x.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE 'THE COOK'S FRIEND'
NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 3-33 m.

ARTICLES POUR LA SAISON. BAINS, GLACIERES, SABOTIERS, COUVERTS EN FIL DE FER, POTS ET VASES pour Eau à la glace, CASSEROLE, etc., etc.

Aussi : Couchettes en fer, Corniches et ornements de Rideaux, Fouets Brevetés pour la crème et les œufs, ustensils de cuisine améliorés. L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, (Enseigne du Cadenas d'or.) 4-24

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 5 avril, 1873.
L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pourcent.
R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. tf

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.
432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., BOSTON E.-U. ; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., BOSTON, E.-U. ; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., BOSTON, E. U. ; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.
Assortiment splendide de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangés. Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44m

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.
LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.
Prix : 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Rétabli en 1859.)

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire
De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins. CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port : 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE : 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIER : 319--RUE ST. ANTOINE--319 MONTREAL.

J. D. NORMANDIN, RELIUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



"L'OPINION PUBLIQUE." Journal Politique et Littéraire. Publié tous les Jedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux Etats-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES : 10 Centins la ligne pour chaque insertion. Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois. Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION ! Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal. Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.